

Ploubalay Info

Bulletin Municipal avril 2012



Sommaire avril 2012

3 Le mot du Maire

4 à 6 Actualités

- Assemblée générale des médaillés militaires.
- Du cinéma à Ploubalay.
- Chasse à l'œuf.
- Remise des cartes d'électeurs.
- Ar Redadeg passe par Ploubalay le 15 mai.
- Comité des Fêtes de Ploubalay.
- Challenge sportif intercommunal.
- Elections
- CCAS
- Du changement à la brigade de gendarmerie.
- Des nouvelles têtes dans les services communaux.

6 Evénements et festivités

7 Portrait : Gilles BERTOULD

8/17 La vie du conseil municipal

- Résumé des conseils municipaux du 7 février 2012, du 6 mars 2012.
- Permanences des élus.
- Finances communales

18/19 Brèves intercommunales

- .se déplacer sur la CCCE.
- Salon de l'artisanat et du savoir-faire.
- Point Information Tourisme du barrage de la Rance.

19 Etat-civil (Naissances, Décès, Mariages)

20/21 Espace des écoles

22 les verrières du transept de l'église.

23/24 Etat des travaux.

- Travaux réalisés.
- Travaux en cours.
- Travaux prévus.
- Permis de construire accordés du 16 décembre 2011 au 15 avril 2012.
- Déclarations préalables accordées du 16 décembre 2011 au 15 avril 2012.

24/25 Nouveaux à Ploubalay

25/27 Le coin des associations

- USP Foot.
- USP Tennis de Table.
- « Laine solidaire »
- L'Union Bouliste.
- Les courses de chevaux de Ploubalay-Lancieux.
- USP Bridge.
- Les Bordées du Frémur.

27 Environnement

- A Ploubalay l'entretien des espaces engazonnés se fait dans le respect de l'environnement.
- Quelques conseils pour lutter contre la chenille processionnaire du pin.

28 Médiathèque - Ludothèque

29/30 Informations diverses

- Pratique.
- Vie en communauté.
- Social.

31/32 Renseignements pratiques

Ploubalay



Comité de rédaction :

Responsable de la publication :
Marie-Annick GUGUEN.

Rédacteurs :

Alain CAPITAINE
Thierry TRONET
Thierry DOUAIS
Marie-Claire HAMON
Gérard RENNER
Maël MORIN

Maquette :

Thierry TRONET

Comité de relecture

Sylvaine CRAWFORD
Valéry NAGARD-LENOIR

Imprimeur :

H.P.I La Richardais sur papier normes
PEFC : 1 arbre coupé = 1 arbre replanté
dans le respect de la planète et pour le
développement durable.

Contact :

Bulletin Communal, Mairie de Ploubalay,
Rue Ernest Rouxel, 22650 Ploubalay,
Tel : 02.96.82.60.60,
mairiedeploubalay@wanadoo.fr

Prochain bulletin en juillet

LE MOT DU MAIRE

Le second trimestre de cette année est un moment fort de la vie démocratique et nous rappelle, s'il en était besoin, certaines de nos responsabilités de citoyens.

Choisir ceux qui présideront aux destinées de notre pays par la politique qu'ils mettront en place dans les 5 années à venir, revêt une importance primordiale. Prendre un peu de temps pour venir voter lors des scrutins présidentiel et législatif est un investissement pour l'avenir.

Lors d'une élection, toutes les voix sont d'égales valeur, quelque soit la position socio-professionnelle du citoyen-électeur. J'ai eu le plaisir de le dire aux jeunes lors de la cérémonie des remise des premières cartes d'électeur qui officialisait, pour 28 habitants de la commune, leur statut de citoyen responsable.

Ce statut implique, et il n'est pas superflu de le rappeler à tous, que nous devons être attentifs à favoriser la vie en société dans le respect des autres et de leurs différences, le respect des lois, des règlements (garantie de la liberté) et des personnes qui sont chargées de la faire appliquer, le respect des espaces publics, etc...

Tout un programme... de citoyen...

Ce second trimestre est également celui des examens pour nos étudiants de tous niveaux, auxquels je souhaite de réussir et de pouvoir affirmer leurs projets de vie.

C'est aussi le début des vacances que je souhaite détendues et ensoleillées.

Dernière minute : Le diagnostic engagé sur l'église a montré des désordres importants qui risquent de nécessiter des travaux conséquents et compromettre la réouverture dans un avenir proche. Vous serez informé du développement de ce dossier. La structure de l'édifice n'est pas en cause.



ACTUALITES



Assemblée générale des médaillés militaires

L'Assemblée Générale de la section 824 des médaillés militaires se déroulait dans la salle d'honneur de la Mairie
Dimanche 4



février suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts.
Le président, Jean-Marie Hamoniaux, a remis le diplôme d'honneur (50 ans de Médaille militaire) à Lucien Poulain de Ploubalay.

Du cinéma à Ploubalay

Le 11, 12, 13, 14 mars au garage de la Baie

Le 21 mars à la salle des fêtes

Tournage de quelques séquences dans notre commune du film « Passer l'Hiver », scénario Aurélia BARBET, Christophe COUSIN de la nouvelle d'Olivier ADAM.

Comédiens : Lolita CHAMMAH, Bertrand DUCHER, Gabrielle LAZURE, Pierre SÉVERIN



Chasse à l'œuf

Dimanche 8 avril se déroulait dans le parc de la Mairie la 4^{ème} chasse à l'œuf organisée par le Comité des fêtes de Ploubalay.

130 enfants ont ainsi profité des friandises offertes par l'Association des Artisans Commerçants et Professions Libérales.

Remise des cartes d'électeur

Avoir 18 ans, être majeur, est un élément important dans notre vie. A cette occasion, Madame le Maire et le Conseil Municipal avaient invité les 26 jeunes électeurs lors d'une cérémonie le vendredi 6 avril à 19h30 dans la salle d'honneur de la Mairie.

Une quinzaine ont répondu présent à cette invitation.

Madame le Maire a mis l'accent sur les droits et les devoirs engendrés par ce nouveau statut quelques jours avant les élections importantes de 2012.





Ar redadeg passe par Ploubalay le 15 mai.

La troisième édition Ar Redadeg sillonne la Bretagne historique. Cette course de relais de 1500 kms symbolise la transmission de la langue bretonne. Elle permet de récolter des fonds par la vente de kms et de financer 8 projets en faveur du breton. La course empruntera la D768 Rte de Plancoët et D786 Rte de Lancieux entre 3h50 et 4h20 du matin. Pour la première fois de passage dans votre commune, vous pouvez participer à cet événement en achetant un ou plusieurs kms et porter le témoin, en courant tout simplement pour encourager les porteurs de témoin ou en achetant un tee-shirt Ar Redadeg. Renseignements : <http://www.ar-redadeg-org>

Comité des Fêtes de Ploubalay

Le Président et les membres du comité des fêtes en action pour mettre à l'abri les 400 fagots réalisés dans la bonne humeur pour la fouée du samedi 16 juin sur le parking de la salle des fêtes.



Challenge sportif intercommunal samedi 2 juin à saint-Lunaire. Règlement :

9 équipes : Dinard, La Richardais, Le Minihic-Sur-Rance, Pleurtuit, le Plessix-Balisson et Trégon, Ploubalay, Lancieux, Saint-Briac-Sur-Mer, Saint-Lunaire. Chaque équipe sera vêtue d'un tee-shirt blanc avec le logo de sa commune. Chaque commune devra désigner un capitaine. Le joker sera déposé à 9h par ce dernier.

9 épreuves : Paddle-board (Ploubalay exempt), pétanque, palets, quizz+ course à pied de 7 km sur la plage, sarbacane, mini-golf, tennis de table, speedminton, kayak.

Challengers à partir de 14 ans, les équipes seront obligatoirement mixtes pour chaque épreuve.

Les concurrents doivent habiter la commune ou être licenciés dans une association de la commune.

Les personnes non licenciées doivent fournir un certificat médical pour la pratique des sports suivants : course à pied, tennis de table, speedminton, kayak.

Chaque concurrent ne peut participer qu'à une seule épreuve.

Inscription en Mairie auprès d'Alain CAPITAINE et de François FEJEAN.

Elections

Les élections se dérouleront à la salle des fêtes, rue Ernest ROUXEL.

Elections Présidentielles : dimanches 22 avril et 6 mai

Elections Législatives : dimanches 3 et 11 juin

Ouverture des bureaux de vote de 8h00 à 18h00.

Carte d'électeur : si vous ne l'avez pas reçue à votre domicile, vous pourrez la retirer le jour du scrutin à votre bureau de vote.

Si vous n'avez pas votre carte d'électeur, vous devez présenter une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire) afin de pouvoir voter.

Si vous ne pouvez pas être présent le jour des élections, pensez à donner procuration à une personne de votre choix. Cette personne devra être inscrite sur la liste électorale de Ploubalay. Une procuration par personne désignée, sauf si la personne réside à l'étranger.

CCAS

A l'initiative de la mairie et du Centre Communal d'Actions Sociales, les aînés de plus de 65 ans ont été invités pour un goûter et un après-midi festif le mardi 28 février. Sur l'ensemble des 730 invitations, 196 réponses sont parvenues à la Mairie.



Du changement à la brigade de gendarmerie.

Un visage féminin à la brigade de gendarmerie de Ploubalay en la personne de Gaëlle VALOIS en poste auparavant à la brigade territoriale de Plouay (56). Elle vient d'obtenir son examen d'officier de police judiciaire (O.P.J.).

Raphaël GIBOIRE le commandant de la brigade depuis 2001 est muté à Pacé (35).

Un nouveau commandant de brigade doit prendre ses fonctions juillet.



Des nouvelles têtes dans les services communaux.



Frédéric Cerqueu 35 ans, ploubalaysien depuis plus de 20 ans, a intégré les services techniques depuis le mois de mars. Il remplace Jean BOIVIN.



Valérie Nagad-Lenoir, matignonnaise, remplace Florence Lemoine aux services administratifs : relation avec les associations, communication, comptabilité des syndicats et assurances.



Aude Jeffray 23 ans, hénansalaise, remplace au service comptabilité Stéphanie Gervais qui est en congé maternité.

EVENEMENTS ET FESTIVITES A VENIR

22 avril	1 ^{er} tour des élections présidentielles à la salle des fêtes.
1 ^{er} mai	Thé dansant organisé par l'Association les Pierres Sonnantes à la salle des fêtes.
6 mai	2 ^{ème} tour des élections présidentielles à la salle des fêtes.
11 mai	Loto organisé par l'école Saint Joseph à la salle des fêtes.
18 mai	Spectacle comique proposé par l'association BMX de Languenan.
20 mai	Thé dansant organisé par les Amis des polders à la salle des fêtes.
26 et 27 mai	Tournoi de Pentecôte organisé par l'USP Football.
10 juin	1 ^{er} tour des élections législatives à la salle des fêtes.
16 juin	feu de la St Jean et fête de la musique.
17 juin	2 ^{ème} tour des élections législatives à la salle des fêtes.
23 juin	Election de miss organisée par l'association Ily Lee Glams Evens à la salle des fêtes.
24 juin	Fête de l'école Saint Joseph.
26 juin	Tournoi de bridge organisé par l'USP Bridge à la salle des fêtes.
29 juin	Fête de l'Ecole Publique.
8 juillet	Exposition de véhicules anciens organisée par Les Vieilles Mécaniques des Cottes d'Emeraude.
13 juillet	Bal et feu d'artifice organisés par le Comité des Fêtes.
29 juillet	Courses cyclistes organisées par le CCVTT.
8 août	Balade contée organisée par la mairie et le G.I.T.
6 septembre	Goûter d'anniversaire des 80 et 90 ans organisé par le Club de l'Amitié à la salle des fêtes.
17 au 21 septembre	Bourse aux vêtements à la salle des fêtes.
22 et 23 septembre	Foire Saint Matthieu.
28 septembre	Loto organisé par l'USP Judo à la salle des fêtes.
30 septembre	Représentation théâtrale organisée par l'ACAPL à la salle des fêtes.
5 octobre	Loto organisé par l'USP Foot à la salle des fêtes.
7 octobre	Thé dansant avec l'orchestre Trio-Musette, organisé par le Comité des fêtes de la Ville es Prévost à la salle des fêtes.
12 octobre	Loto organisé par l'école Saint Joseph à la salle des fêtes.
14 octobre	Thé dansant organisé par l'Union Nationale des combattants à la salle des fêtes.
19 octobre	Loto organisé par Agir pour le Burkina Faso à la salle des fêtes.
21 octobre	Thé dansant organisé par l'Association les Pierres Sonnantes à la salle des fêtes.
4 novembre	Loto organisé par l'association Ily Lee Glams Evens à la salle des fêtes.
9 novembre	Loto organisé par l'Amicale Laïque à la salle des fêtes.
18 novembre	Thé dansant organisé par les Amis des polders à la salle des fêtes.
24 novembre	Couscous dansant organisé par l'Union Nationale des Combattants à la salle des fêtes.
30 novembre	Loto organisé par Les Vieilles Mécaniques des Cottes d'Emeraude à la salle des fêtes.
2 décembre	Thé dansant avec l'orchestre Trio-Musette, organisé par le Comité des fêtes de la Ville es Prévost à la salle des fêtes au profit du téléthon.
8 décembre	Loto organisé par la Société de chasse de Ploubalay Lancieux et Trégon à la salle des fêtes.
13 décembre	Goûter du Club de l'Amitié à la salle des fêtes.
14 décembre	Arbre de Noël de l'école Saint Joseph à la salle des fêtes.
21 décembre	Arbre de Noël de l'Ecole Publique à la salle des fêtes.
31 décembre	Réveillon organisé par l'association Vildé- Guingalan à la salle des fêtes.

Ce calendrier est réalisé à partir des informations disponibles (réservation de la salle des fêtes et courrier des associations) au moment de la publication. Nous ne sommes pas responsables des modifications ultérieures.

PORTRAIT : Gilles BERTOULD

Un ploubalaysien champion olympique du 400 mètres !

Ploubalay Info : Quelques mots de présentation pour commencer cette entrevue...

GB : Je m'appelle Gilles BERTOULD, j'ai 63 ans, je suis originaire de Plumaudan. Je suis en retraite après une carrière en qualité d'ingénieur des arts et métiers à la SAGEM à Fougères et après avoir passé dans le cadre de mon activité professionnelle 2 ans et demi aux Etats-Unis et 2 ans et demi en Australie. Nous nous sommes installés à Ploubalay (rue du Chaffaud) il y a maintenant 6 ans pour nous rapprocher de nos enfants et pour la qualité du cadre de vie. Mon épouse est de plus originaire de LANCIEUX. Mon beau-père, Monsieur Jean PIRIOT, a longtemps été facteur dans cette commune.

Ploubalay Info : A quel moment vos qualités de coureur à pied ont été détectées ?

GB : Lorsque j'étais interne au collège de Broons, nous marchions beaucoup les mercredis et les samedis après-midi. Mais, c'est au lycée de la Fontaine des Eaux à DINAN que mon professeur de gym de l'époque, Monsieur René BENOIT, actuel Maire de DINAN, a détecté mes qualités de coureur à pied. D'abord sur 250 mètres et 1.000 mètres où j'ai atteint le niveau régional dans la catégorie cadet puis sur 200 et 400 mètres dans la catégorie junior.

Ploubalay Info : Et à quel moment avez-vous atteint le niveau national ?

GB : En intégrant l'équipe de France Junior, à l'époque j'étais au stade dinannais. J'ai alors été sacré champion de FRANCE junior en 1967 et en 1968 avec un temps réalisé de 46'31 secondes sur 400 mètres individuel. Puis, à la fin des années 60, j'ai rejoint l'équipe du stade rennais de 4 fois 400 mètres qui était très forte à cette époque avec un entraîneur de renom Monsieur HUITOREL. Nous avons été plusieurs fois Champion de France en club de 1968 à 1972. C'est à cette époque que j'ai participé pour la première fois à des compétitions internationales.

Ploubalay Info : A quel moment a débuté votre carrière olympique ?

GB : En octobre 1968 au moment des jeux olympiques de Mexico. C'est en effet durant cette année que je suis passé de 49'2 secondes à 46'1 secondes sur 400 mètres me permettant ainsi de me qualifier, à 19 ans, aux JO. Nous avons alors atteint avec l'équipe de France de 4 fois 400 mètres la finale des jeux olympiques de Mexico ! C'est lors de cette compétition qu'en série du 400 mètres individuel, j'ai couru en 46'31 secondes qui est toujours le record de France junior actuel.

Ploubalay Info : Et par la suite ?

GB : J'ai participé au championnat d'Europe sénior de 1969 à Athènes à titre individuel et au 4 fois 400 mètres, discipline dans laquelle nous avons été sacrés champions d'Europe ! De 1970 à 1972, j'ai participé à une vingtaine de compétitions internationales avec l'équipe de France et au championnat du monde universitaire à Moscou.

Ploubalay Info : Parlez nous de vos jeux olympiques de 1972 à Munich...

GB : Lors des sélections, j'ai réalisé mon meilleur temps lors des qualifications au championnat de France avec un temps de 46 secondes. J'ai alors rejoint le 4 fois 400 mètres de l'équipe de France pour les JO de Munich. Nous étions deux athlètes du stade rennais dans cette équipe et nous avons obtenu la médaille de bronze du 4 fois 400 mètres !

Ploubalay Info : Et depuis vous courez toujours ?

GB : non, après les JO de Munich, j'ai débuté ma carrière professionnelle et j'ai consacré mon temps à ma famille.



LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de conseil municipal du mardi 7 février 2012

ETAIENT PRESENTS : Marie-Annick GUGUEN, Maire, Bernard JOSSELIN, François FEJEAN, Thierry DOUAIS, Alain CAPITAINE, Denis JOSSELIN, Denise POIDEVIN, Frédéric MIDELET, Alain BOURGE, Fabrice GAUVAIN, Marie-Claire HAMON, Magali ONEN-VERGER, Thierry TRONET, Anne AMOURET, Jérôme LEROUX, Eric FOURNEL, Caroline LESCLINGANT.

ETAIENT ABSENTS : Soizic NOGRET donne procuration à Jérôme LEROUX, Michel DEPARTOUT.

Informations concernant les décisions du maire dans le cadre de délégations conférées par l'assemblée délibérante.

Pas de préemption sur un lot situé au lotissement privé « La Vallée d'Emeraude » au profit:

- de Stéphane Grandmontagne, 2 Chemin Tang Wor Bois de Nêfles, 97411 Saint-Paul, pour une parcelle cadastrée AI 318 pour une superficie de 594 mètres carrés.
- de Delphine Bourget, Résidence des Polders, 22650 Ploubalay, pour une parcelle cadastrée AI 223 pour une superficie de 338 mètres carrés.
- d'Axel Carmouet et Julie Rogue, 14 Rue de la Saudrais, Résidence La Jamière, 35800 Saint-Lunaire, pour une parcelle cadastrée AI 329 pour une superficie de 506 mètres carrés.
- d'Hussein Guezba et Marion Rouillard, 37 Rue Ernest Rouxel, 22650 Ploubalay, pour une parcelle cadastrée AI 254 pour une superficie de 524 mètres carrés.
- d'Emmanuel Battas et Annaïs Roussel, 2 Rue de l'Aéroport, 35730 Pleurtuit, pour une parcelle cadastrée AI 274 pour une superficie de 492 mètres carrés.
- d'Anthony Denis et Madame, 24 Rue des Hortensias, 22650 Ploubalay, pour une parcelle cadastrée AI 273 pour une superficie de 500 mètres carrés.
- un lot situé au lotissement privé « La Vallée d'Emeraude » au profit de Philippe Chauvel, La Chapelle, 35530 Servon-sur-Vilaine, pour une parcelle cadastrée AI 234 pour une superficie de 486 mètres carrés.
- de Yannick Thomas, 32 Rue des Lirons, 35740 Pacé, pour une parcelle cadastrée AI 231 et 252 pour une superficie de 497 mètres carrés.
- d'Alain Bacle et Madame, 5 bis Rue des Epinettes, 35800 Saint-Briac-sur-Mer, pour une parcelle cadastrée AI 280 pour une superficie de 549 mètres carrés.
- de Muriel Thomas, 17 Rue Henri Bouteiller, 77400 Lagny-sur-Marne, pour une parcelle cadastrée AI 275 pour une superficie de 500 mètres carrés.
- d'Olivier Duffresne, 24 Villa de l'Isle Celée, 35780 La Richardais, pour une parcelle cadastrée AI 253 pour une superficie de 544 mètres carrés.
- de Guillaume Thomas, 5 Rue des Saulnes, 35530 Noyal-sur-Vilaine, pour une parcelle cadastrée AI 278 et 283 pour une superficie de 509 mètres carrés.

- d'Allan Collet et Marine Monnier, 7 Rue du colonel Pléven, 22650 Ploubalay, pour une parcelle cadastrée AI 277 et 284 pour une superficie de 505 mètres carrés.
- de Patrick Belloir, 24 Résidence docteur Legros, 50240 Saint-James, pour une parcelle cadastrée AI 262 et 297 pour une superficie de 551 mètres carrés.
- de Cédric Lemoine, 1 Rue de l'Eole, 35730 Pleurtuit, pour une parcelle cadastrée AI 320 et 323 pour une superficie de 557 mètres carrés.
- de Fabien Gilard, 2 Rue des Coquelicots, 35230 Orgères, pour une parcelle cadastrée AI 229 pour une superficie de 528 mètres carrés.

Approbation du compte de gestion et administratif 2011 du camping municipal,

L'excédent global de 18.752,94 euros est reporté en excédent de fonctionnement au budget prévisionnel 2012.

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2011 du lotissement communal « Le Domaine de Neuville ».

L'excédent de fonctionnement à hauteur de 28.234,30 euros est affecté en recettes de fonctionnement et le besoin de financement d'investissement à hauteur de 45.686,00 euros est affecté en recettes d'investissement.

Demande de subvention auprès de la communauté de communes Côte d'Emeraude dans le cadre du plan local de l'habitat pour les 10 logements locatifs sociaux construits par la S.A. d'H.L.M. La Rance au Lotissement communal « Le Domaine de Neuville » : 40.000 euros.

Demande de subvention auprès de la communauté de communes Côte d'Emeraude dans le cadre du plan local de l'habitat pour la construction de 16 logements locatifs sociaux par la S.A. d'H.L.M. La Rance sur la parcelle AC 14.

Approbation du compte de gestion et administratif 2011 du service public de l'assainissement collectif.

L'excédent de la section d'exploitation (763.403,36 euros) et l'excédent de la section d'investissement (22.311,23 euros) sont respectivement reportés en section d'exploitation et en section d'investissement.

Mise en place d'une commission pour le projet et le suivi de la construction d'une nouvelle station d'épuration.

Marie-Annick Guguen, Marie-Claire Hamon, François Féjean.

Mise en place d'un groupe de travail sur l'intercommunalité.

Membres : Frédéric Midelet, Denis Josselin, Eric Fournel, Thierry Douais, Thierry Tronet, Fabrice Gauvain et Alain Bourge.

Eclairage public, rénovation du mât et foyer D140 situés allée commerçante.

Création d'un emploi temporaire de renfort aux espaces verts du 15 février au 15 mars 2012 dans le cadre du programme de désherbage.

Pas de préemption sur un bien immobilier situé :

- 3 rue des trois frères Lecoublet, résidence de La Ville Martin, cadastré AB 216 et AB 311 pour un appartement, un garage et un parking.
- 5 place de l'Eglise, cadastré AB 73, pour une superficie totale cédée de 287 mètres carrés.
- à la zone artisanale de Coutelouche, cadastré AK 22, pour une superficie totale cédée de 1.500 mètres carrés.
- à la Grande Guérais, cadastré AB 54, pour une superficie totale cédée de 893 mètres carrés.
- 4 rue Ernest Rouxel, cadastré AD 43 pour un appartement et stationnement.
- 4 rue Ernest Rouxel, cadastré AD 43 pour un appartement et stationnement.

Incorporation du lotissement privé « Les Jardins du Martray » dans le domaine public communal.

Sollicitation d'une dotation d'équipement des territoires ruraux au titre des travaux ou équipements de voirie liés à la sécurité, réfection des rues des trois frères Lecoublet et de La Ville Martin. (250.420,87 euros)

Aménagement le long de la voie départementale 786 entre le centre bourg et le lotissement « Le Beau Vallon » afin d'améliorer la sécurité.

Le conseil municipal a décidé de parrainer un prisonnier tibétain sur proposition du comité de soutien au peuple tibétain, créé en 1987 (il n'est demandée aucune contribution financière à la commune).

Résumé de conseil municipal du mardi 6 mars 2012

ETAIENT PRESENTS : Marie-Annick GUGUEN, Maire, Bernard JOSSELIN, François FEJEAN, Thierry DOUAIS, Alain CAPITAIN, Denis JOSSELIN, Denise POIDEVIN, Frédéric MIDELET, Alain BOURGE, Fabrice GAUVAIN, Magali ONEN-VERGER, Thierry TRONET, Eric FOURNEL, Soizic NOGRET.

ETAIENT ABSENTS : Marie-Claire HAMON donne procuration à François FEJEAN, Jérôme LEROUX donne procuration à Bernard JOSSELIN, Anne AMOURET, Caroline LESCLINGANT, Michel DEPARTOUT.

Approbation du compte de gestion 2011 et du compte administratif du budget principal de la commune.

Rétrocession à la commune des voies et espaces communs ouverts à la circulation publique du lotissement privé « Le Beau Vallon »

Les éléments apportés par le promoteur et les concessionnaires de réseaux apportent la preuve que l'ensemble des ouvrages a été construit suivant les règles de l'art.

La rétrocession concerne les espaces et ouvrages communs à savoir la voirie, les trottoirs, le chemin piétonnier, les espaces verts, le bassin de rétention des eaux pluviales, l'éclairage, les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, les réseaux téléphoniques et électriques (rétrocédés pour ces deux derniers au Syndicat départemental d'Electricité).

Classement des voies du lotissement privé « Le Beau Vallon » dans le domaine public communal.

Avis défavorable à la demande de dérogation au principe du repos dominical pour la période du 8 avril au 4 novembre 2012 émanant de la Biscuiterie de la Côte d'Emeraude. (12 voix défavorables à cette demande, 4 voix favorables à cette demande).

Pas de préemption sur un bien immobilier situé :

- à La Giclais, cadastré AE 6 pour une superficie totale cédée de 2093 mètres carrés.
- 4 rue Ernest Rouxel, cadastré AD 43 pour un appartement et stationnement.
- 5 place de l'Eglise, cadastré AB 321, pour une superficie totale cédée de 34 mètres carrés.
- 26 lotissement « Le Beau Vallon », cadastré AC 1028 et 1047, pour une superficie totale cédée de 630 mètres carrés.
- rue des Trois Frères Lecoublet et rue de La Ville Martin, cadastré AB 216 et 311, comprenant un appartement, un garage et une annexe.

Avis défavorable au projet de révision du schéma d'accueil des gens du voyage d'Ille-et-Vilaine.

Ce nouveau schéma prévoit la création de quatre « aire de grand passage » au nord du département d'Ille-et-Vilaine dont deux sur le territoire communautaire incluant Dinard, une aire de 50 places à Dinard et une aire de 200 places à Pleurtuit.

Permanence des élus en Mairie

Une permanence des élus est assurée chaque samedi de 10h à 12h.

Pour rencontrer le Maire, un adjoint ou un conseiller municipal, prendre rendez-vous à la Mairie.

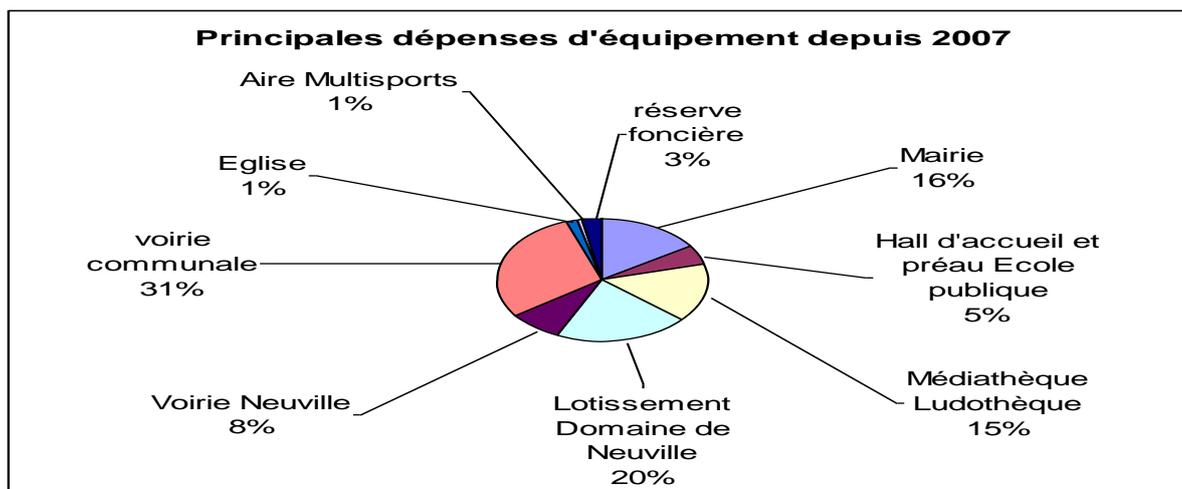
Les conseils municipaux se tiennent le 1^{er} mardi de chaque mois.

Finances communales

VRAI ou FAUX ?

La commune a réalisé de gros investissements ces dernières années... **VRAI**

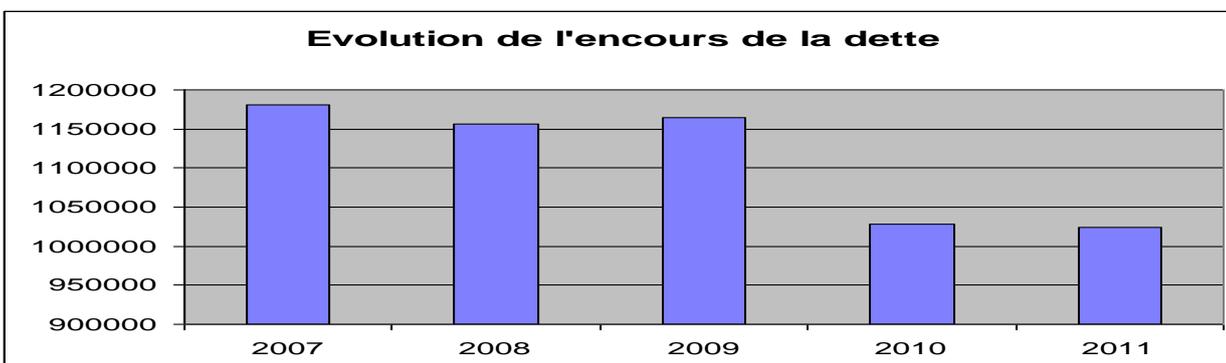
5,5 millions de dépenses d'équipement ont été réalisés depuis 2007, dépenses qui correspondaient à un besoin de la population en matière d'accès à la culture, à l'éducation, au logement ou d'amélioration de notre cadre de vie. Ainsi, les principales dépenses d'équipement depuis 2007 ont été : **la Médiathèque Ludothèque, le hall d'accueil et le préau de l'Ecole publique, l'aménagement de la Mairie, le lotissement du domaine de Neuville, la voirie du lotissement, la voirie communale, l'aire multisports, des jeux extérieurs pour les enfants, l'Eglise, le cimetière, de la réserve foncière (achat de terrains derrière les Ormelets pour 16 logements locatifs et 8 accessions à la propriété), etc.**



A noter que la décision de réaliser ces dépenses d'équipement a été prise pour plus des trois quarts sous la mandature précédente et réalisée pour tout ou partie sous cette mandature dans le cadre de la continuité de notre politique communale.

La commune est endettée... **FAUX**

L'encours de la dette a diminué de plus de 150.000 euros depuis 2007 et représente 340 euros par an et par habitant de Ploubalay contre une moyenne pour les communes de même strate du département de 687 euros. **L'annuité de la dette n'a jamais été aussi basse. Le ratio d'endettement est très faible.**



Seulement deux emprunts ont été réalisés depuis les élections municipales de 2008 : le premier de 100.000 euros en 2008, le second de 150.000 euros en 2009 pour financer des travaux de voirie communale.

Le taux des impôts locaux est très élevé à PLOUBALAY... **FAUX**

Le taux des impôts locaux (taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti) est dans la moyenne des taux pratiqués pour les communes de même strate voir inférieur soit respectivement 16,50%, 17,25% et 79,40%. Ne pas oublier que sur les feuilles d'impôts locaux, si une ligne concerne la commune, une autre ligne concerne la communauté de communes pour la taxe d'habitation et le foncier non bâti et le département pour le foncier bâti suite à la suppression de la taxe professionnelle.

Les recettes fiscales de la commune ont cependant augmenté du fait des constructions réalisées ces dernières années sur notre territoire (dynamisme de nos bases).

L'année dernière et pour cette année encore, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition.

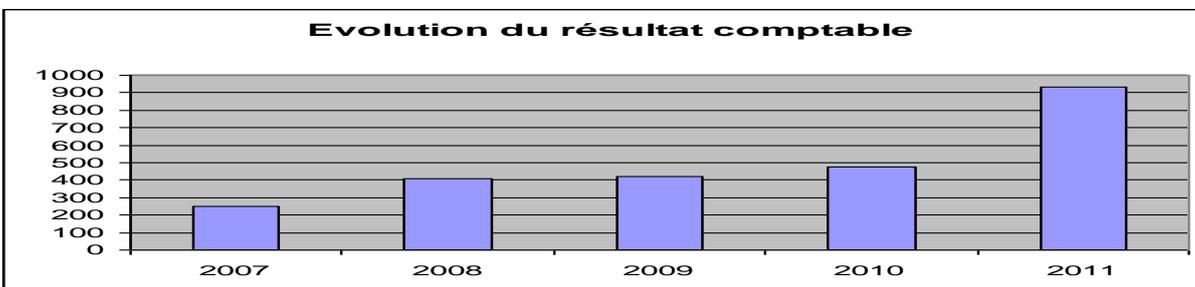
Les caisses sont vides... **FAUX**

Il faut remonter à plusieurs années pour connaître une **situation de trésorerie** aussi confortable pour la commune avoisinant régulièrement les **900.000 euros**. Cette situation de trésorerie facilite le paiement de nos factures et autres créances dans des délais raisonnables.

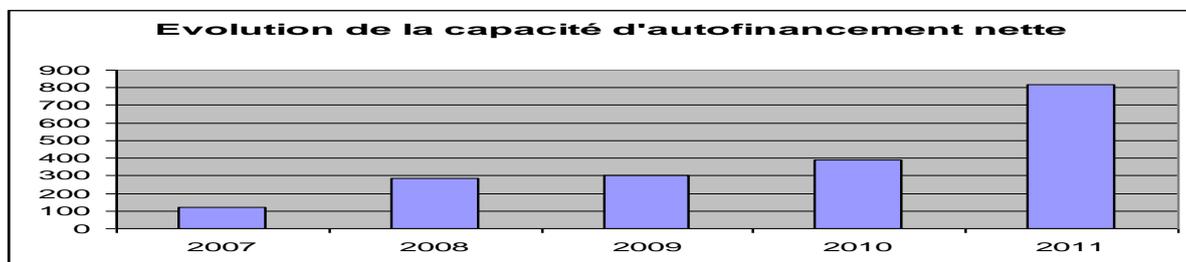
A noter que depuis 2008, **aucune ligne de trésorerie n'a été réalisée pour la commune ce qui évite d'avoir à payer des frais financiers.**

La situation financière de la commune est saine... **VRAI**

Grâce à une maîtrise de nos dépenses et des recettes qui augmentent du fait de l'augmentation de la population ploubalaysienne, **notre résultat comptable** n'a jamais été aussi bon (même si on déduit le reversement du lotissement) avec **930.146 euros d'excédent de fonctionnement en 2011.**



Notre capacité d'autofinancement qui traduit notre **capacité à financer nos futures dépenses d'investissement** (voirie du centre bourg notamment) **et le remboursement de nos emprunts** par nos recettes courantes ne fait que s'améliorer d'année en année pour atteindre **839.779 euros en 2011.**

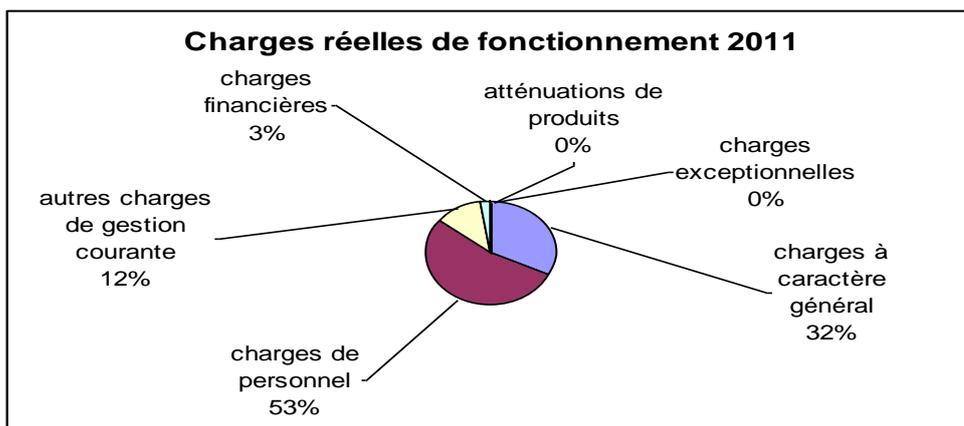


Le budget assainissement continue à constituer des réserves d'excédents (**785.714,59 euros d'excédent cumulé en 2011**) en vue de la réhabilitation prochaine des réseaux et de notre station d'épuration.

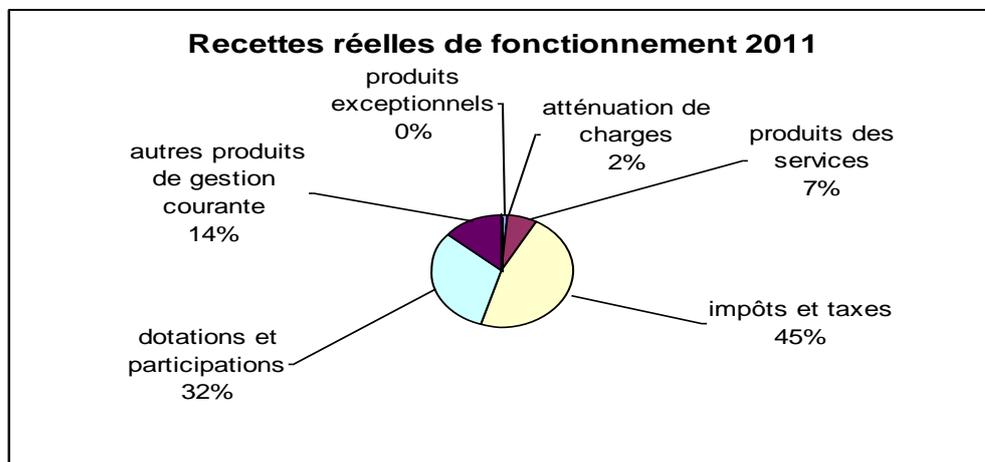
Compte administratif 2011 de la commune de PLOUBALAY

La section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2011	montants en euros
charges à caractère général	576.658,96
charges de personnel	958.277,27
autres charges de gestion courante	208.825,09
charges financières	44.809,79
atténuations de produits	330
charges exceptionnelles	65
amortissements	34.104
Total des dépenses de fonctionnement	1.823.070,11



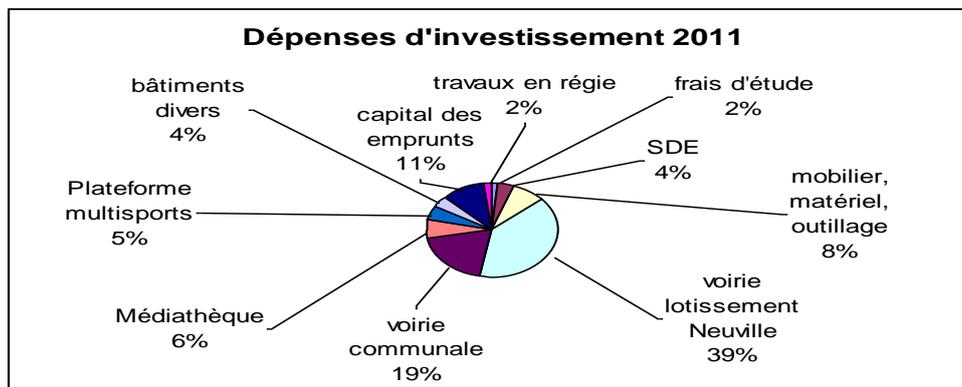
Recettes de fonctionnement 2011	montants en euros
atténuation de charges	45.008,62
produits des services	179.442,12
impôts et taxes	1.259.639,95
dotations et participations	864.106,11
autres produits de gestion courante	381.039,66
produits exceptionnels	1.621,02
travaux en régie	22.358,72
Total des recettes de fonctionnement	2.753.216,2



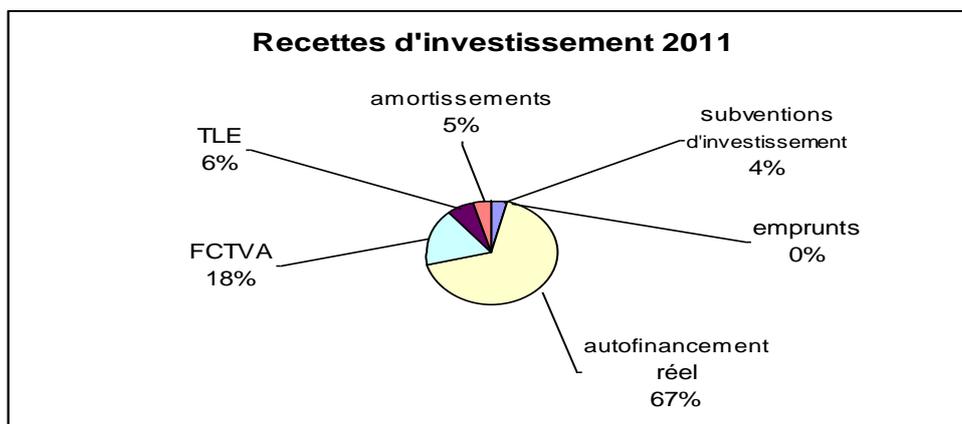
Résultat de la section de fonctionnement 2011 : excédent de 930.146,09 euros

La section d'investissement :

Dépenses d'investissement 2011	montants en euros
frais d'étude	22.512,11
SDE	45.412,8
meublier, matériel, outillage	92.969,37
voirie lotissement Neuville	425.364,45
voirie communale	216.890,89
Médiathèque	69.368,95
Plateforme multisports	55.500,38
bâtiments divers	42.829,09
capital des emprunts	124.471,7
travaux en régie	22.358,72
Total dépenses d'investissement	1.117.678,46



Recettes d'investissement	montants en euros
subventions d'investissement	28.299,91
emprunts	0
autofinancement réel	475.860,79
FCTVA	128.247,86
TLE	44.357
amortissements	34.104
Total Recettes d'investissement	710.869,56



Résultat 2011 de la section d'investissement : besoin de financement de 406.808,90 euro

**Résultat total de l'année 2011 (fonct. + inv.) :
excédent de 523.337,19 euros**

Contributions de la commune de Ploubalay aux dépenses de fonctionnement des classes élémentaires de l'École publique Henri DEROUIN en 2011

Dépenses 2010-2011 des classes de l'école élémentaire publique de Ploubalay.

Chaque année une comptabilité analytique est tenue pour les dépenses de fonctionnement de l'école publique permettant ainsi de déterminer précisément le coût d'un élève de l'école élémentaire publique.

En 2011, ces dépenses ont été **de 39.705,57 euros** réparties entre les frais d'assurances, de pharmacie, d'achat de combustibles, de fournitures scolaires, de frais de télécommunication, de maintenance, de matériel informatique, de produits ménagers, de propreté des bâtiments, d'une quote-part des services généraux, de fourniture d'eau et d'électricité.

*L'école élémentaire publique a accueilli 105 élèves en 2011. Le coût en dépenses de fonctionnement d'un élève de l'école publique élémentaire de Ploubalay est donc de **378,15 euros par élève**. C'est ce coût par élève qui détermine réglementairement la participation de la commune à l'école privée Saint Joseph.*

L'école Saint-Joseph a accueilli 70 enfants de Ploubalay en âge d'être scolarisés pour la période scolaire 2011/2012. La participation de la commune de Ploubalay à l'école privée s'élève en conséquence en 2012 à la somme maximale de 26.470,50 euros.

A ces dépenses de fonctionnement de l'école publique s'ajoute **la subvention versée chaque année par la commune à l'association des parents d'élèves du public et à l'amicale laïque (APE)** selon le principe d'un forfait en euros par élève de maternelle et de l'élémentaire de Ploubalay (égalité de traitement avec l'école privée) soit pour l'année 2011 : 36 euros pour 156 élèves de Ploubalay inscrits à l'école Henri DEROUIN soit **un total de 5.616 euros (60% pour l'amicale laïque et 40% pour l'APE)**.

A noter que chaque jour scolaire, **la commune de Ploubalay met à disposition 2 agents municipaux** pour l'accompagnement de tous les élèves de l'École publique élémentaire Henri DEROUIN à la garderie, à la cantine et aux cours de soutien.

A noter également **l'accès gratuit aux équipements sportifs** de la commune pour l'école publique Henri DEROUIN ainsi que **la gratuité d'utilisation de la salle des fêtes pour deux manifestations de l'APE et/ou de l'amicale laïque**.

A noter également que depuis la délibération du 7 juin 2011, toutes les associations ploubalysiennes disposent gratuitement de la salle du Mille club sous réserve de sa disponibilité.

Contributions de la commune de Ploubalay aux classes élémentaires de l'Ecole Saint Joseph en 2011

Ce qui dit la réglementation (Lois, Code de l'éducation, décrets et jurisprudence du Conseil d'Etat) :

- * obligation pour les communes de résidence de prise en charge des dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association dans les mêmes conditions que les classes de l'enseignement public,
- * cette obligation ne concerne que les dépenses de fonctionnement des classes élémentaires et uniquement les élèves domiciliés sur la territoire de la commune de Ploubalay.

La délibération du conseil municipal de Ploubalay du 9 juillet 2007 :

Sur proposition du Préfet, la commune de Ploubalay a pris une délibération, le 9 juillet 2007, votée à l'unanimité, disposant que « l'obligation de contribuer aux charges de fonctionnement des écoles placées sous contrat d'association ne vaut que pour les élèves domiciliés dans la commune de Ploubalay et soumis à l'obligation de scolarité ».

Comme l'exige la réglementation, cette délibération a été prise avant la signature du contrat d'association entre la Directrice diocésaine de l'Enseignement catholique des Côtes d'Armor et l'Etat.

C'est cette délibération qui engage juridiquement la commune.

Détail des contributions versées en 2011 par la commune de Ploubalay à l'école élémentaire Saint Joseph :

Pour les participations, application d'un forfait en euros par élève de Ploubalay inscrit à l'école élémentaire de l'école Saint Joseph dans la limite de **378,15 euros par élève** (coût d'un élève de l'école élémentaire publique de Ploubalay).

Participation forfaitaire : **19.896,85 euros**

Prise en charge directe des factures de char à voile ou de piscine : **2.030 euros**

Prise en charge directe des frais de transport : **1.423,60 euros**

Total des participations à l'Ecole Saint Joseph : 23.350,45 euros pour 62 élèves de Ploubalay inscrits à l'école élémentaire de Saint Joseph.

A noter qu'en 2012, en accord avec Mme la Directrice de l'Ecole Saint Joseph et Monsieur le vice-président de l'OGEC, il a été décidé par la municipalité de prendre en compte les enfants de plus de 6 ans inscrits en grande section afin d'abonder la participation de la commune à cette école ce qui représente une augmentation de participation de plus de 3.000 euros.

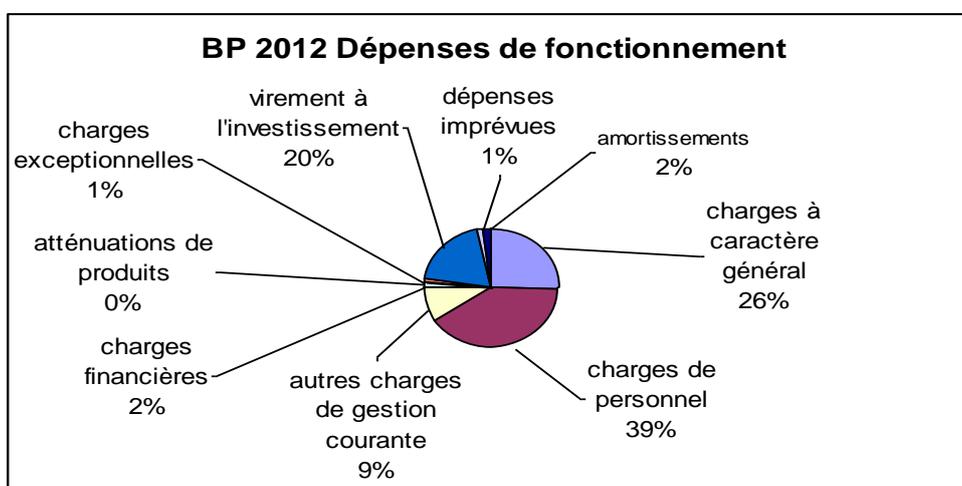
A ces participations s'ajoute **la subvention versée chaque année par la commune à l'association des parents d'élèves du privé (APEL)** selon le principe d'un forfait en euros par élève de maternelle et de l'élémentaire de Ploubalay (égalité de traitement avec l'école publique) soit pour l'année 2011 : 36 euros pour 112 élèves de Ploubalay inscrits à l'école Saint Joseph soit **un total de 4.032 euros**.

A noter que chaque jour scolaire, **la commune de Ploubalay met à disposition 3 agents municipaux** pour l'accompagnement de tous les élèves de l'Ecole privée à la garderie, à la cantine et aux cours de soutien.

A noter également l'**accès gratuit aux équipements sportifs** de la commune pour l'école Saint Joseph ainsi que **la gratuité d'utilisation de la salle des fêtes pour deux manifestations de l'APEL**.

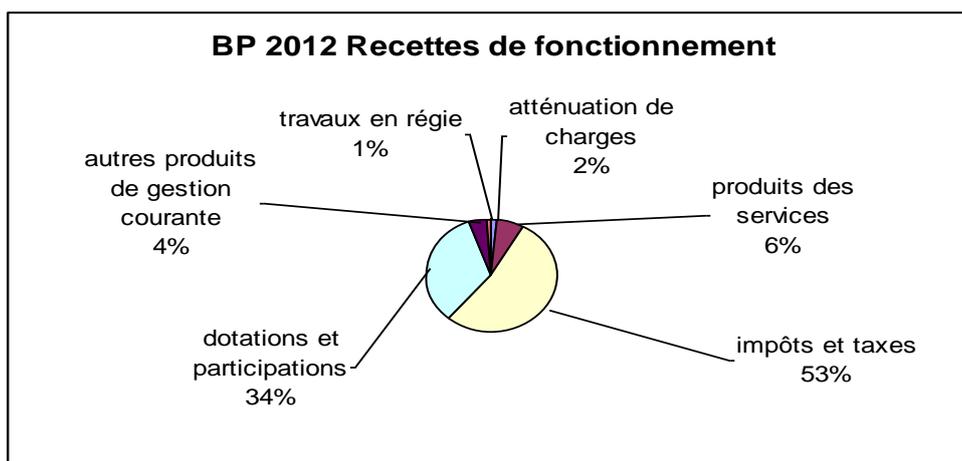
Budget prévisionnel 2012 de la commune de PLOUBALAY

Dépenses de fonctionnement 2012	Montants en euros
charges à caractère général	638100
charges de personnel	989600
autres charges de gestion courante	231260
charges financières	50200
atténuations de produits	500
charges exceptionnelles	17006
virement à l'investissement	495638,3
dépenses imprévues	27000
amortissements	50000
Total des dépenses de fonctionnement	2499304,3

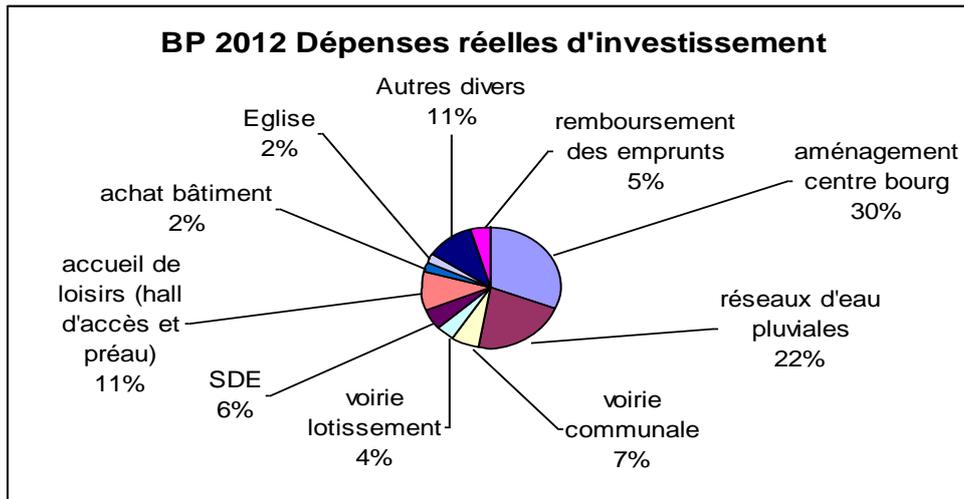


Recettes de fonctionnement 2012	Montants en euros
atténuation de charges	52000
produits des services	162000
impôts et taxes	1307361
dotations et participations	854331
autres produits de gestion courante	103612,3
travaux en régie	20000
Total des recettes de fonctionnement	2499304,3

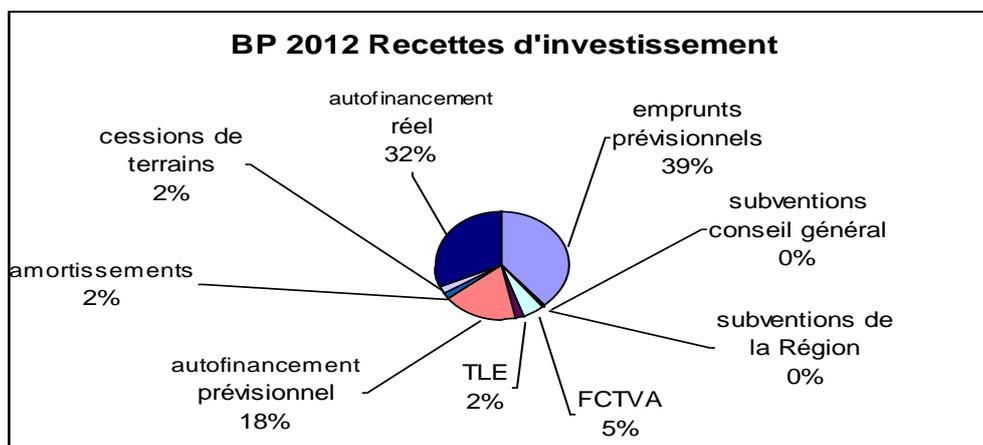
A noter cette année encore un budget primitif 2012 voté à l'unanimité et élaboré sans augmentation des taux des impôts locaux !



BP 2012 Dépenses d'investissement	montants en euros
aménagement centre bourg	700000
réseaux d'eau pluviales	500000
voirie communale	150000
voirie lotissement	100000
SDE	130000
accueil de loisirs (hall d'accès et préau)	250000
achat bâtiment	55000
Eglise	50000
Autres divers	255000
remboursement des emprunts	110000
Besoin de financement	637460,54
Total des dépenses d'investissement	2937460,54



BP 2012 Recettes d'investissement	montants en euros
emprunts prévisionnels	1136328,14
subventions conseil général	10000
subventions de la Région	10853
FCTVA	142020,43
TLE	73217,88
autofinancement prévisionnel	519395
amortissements	50000
cessions de terrains	65500
autofinancement réel	930146,09
Total des recettes d'investissement	2937460,54



BREVES INTERCOMMUNALES

Se déplacer sur la communauté de communes Côte d'Emeraude

Constat : des problèmes de mobilité sur le territoire

Fin 2009, les élus communautaires posent les constats suivants : les deux services de bus (Illenoo en Ille-et-Vilaine et Tibus en Côte d'Armor) sont peu complémentaires et ne desservent qu'une partie des habitants, les cadencements sont inégaux selon les communes, le coût d'utilisation de la voiture individuelle représente un poste de dépense de plus en plus important dans le budget des ménages, le transport représente 25% des émissions de gaz à effet de serre en France (2009), les déplacements doux (vélo...) doivent être favorisés...

Un programme d'actions en faveur de la mobilité

Soucieux d'améliorer la mobilité sur la communauté de communes et de permettre aux personnes les moins mobiles de se déplacer, les élus et les acteurs concernés du territoire ont travaillé pendant deux ans afin d'établir un programme d'actions en faveur de la mobilité.

Ce programme comporte 17 actions classées en 4 familles :

- Informer et sensibiliser sur l'offre de transport existante ;
- Améliorer l'offre en transport collectif ;
- Développer l'offre et l'usage des modes doux ;
- Développer le covoiturage et les autres services à la mobilité.

Favoriser le **covoiturage domicile-travail** est en cours au travers de l'action de l'association Covoiturage +.

Une autre action prioritaire est la mise en place du service de **transport à la demande**, communément appelé TAD, qui devrait voir le jour début 2013.



Le transport à la demande, qu'est-ce que c'est ?

Le TAD vient compléter l'offre de bus existante. Il permettra de :

- Desservir les principaux pôles de la vie quotidienne du territoire (commerce, cabinet médical, point accueil emploi...);
- Rejoindre une ligne régulière de bus afin de pouvoir aller à Saint-Malo, Dinan...

Concrètement, il suffira d'appeler une centrale de réservation la veille du déplacement. Un véhicule viendra alors vous chercher soit à votre domicile, soit à un point d'arrêt proche de chez vous et vous déposera à l'un des endroits prédéfinis sur la communauté de communes. Le retour sera organisé de la même manière.

Le tarif du billet est unique : 2 €.

Les règles précises de fonctionnement du TAD seront communiquées dans les semaines à venir auprès de la population.

Un concours pour créer le logo du futur service de TAD communautaire

Identifier ce nouveau service de la communauté de communes exige de lui trouver un nom ainsi qu'un logo. A ce titre, la communauté de communes lancera en juillet un concours ouvert à tous pour la création de ce logo. Le règlement de participation sera expliqué dans le prochain bulletin communautaire distribué dans chacun des foyers du territoire.

Plus d'informations : communauté de communes Côte d'Emeraude – 02.23.15.13.15 – accueil@cote-embraude.fr

Covoiturer pour aller travailler avec l'association Covoiturage +

Covoiturer : on a tous à y gagner !

Il existe de nombreuses raisons de covoiturer : faire des économies d'utilisation de la voiture, permettre à ceux qui ne disposent pas de véhicule de pouvoir se déplacer, protéger l'environnement en limitant les émissions de gaz à effet de serre...

Comment s'inscrire ?

Vous pouvez directement vous inscrire en appelant l'association ou en vous connectant sur leur site Internet.

Parallèlement, l'association intervient au sein des entreprises de la communauté de communes afin de rencontrer au cours d'un bref entretien tous les salariés.

Plus d'informations : Covoiturage + – 02.99.35.10.77 - covoiturageplus@covoiturage.asso.fr - www.covoiturage.asso.fr



Salon de l'artisanat et du savoir-faire

Le 8^{ème} Salon de l'artisanat et du savoir-faire de la Côte d'Emeraude s'est tenu les 14 et 15 avril 2012 à l'espace Delta à Pleurtuit. Cette manifestation qui illustre le dynamisme et le talent des artisans installés sur le territoire bénéficie du soutien de la communauté de communes Côte d'Emeraude.

Les artisans présents, spécialisés dans l'habitat, la mécanique et les loisirs (toiture, menuiserie, chauffage, plomberie, électricité, peinture, mécanique, jardinerie...), ont fait découvrir leur activité au public à travers notamment des démonstrations de tailleur de pierre ou de ferronnier d'art.

Point Information Tourisme du barrage de la Rance

Le Point Information Tourisme du barrage de la Rance va ouvrir ses portes mercredi 25 avril 2012.

Deux salariés saisonniers vont s'y relayer jusqu'au

30 septembre 2012 pour accueillir et renseigner les nombreux vacanciers de passage sur l'offre touristique et les activités de loisirs proposés sur le territoire.

Financée par la communauté de communes et la Ville de Dinard, cette structure d'accueil saisonnière possède toute la documentation touristique des communes de l'intercommunalité, de Dinard et du Pays Touristique.

Les saisonniers vont bénéficier cette année de 3 jours de formation dans les offices de tourisme de Saint-Lunaire, Saint-Briac-sur-Mer, Lancieux et Dinard. Ils participeront également à une formation sur la saisie des statistiques de fréquentation et des principales demandes des vacanciers dans la base de données d'informations touristiques régionale.

Les salariés seront enfin invités à participer à un Eductour d'une journée pour découvrir les principaux sites touristiques des communes de la communauté.



>Infos pratiques :

Point Information Tourisme du barrage de la Rance

Parking du barrage de la Rance (côté mer)

Ouvert du 25 avril au 30 septembre 2012

du lundi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 17h30.

ETAT CIVIL

Naissances

Valentine Lallemand	4 janvier 2012
Swann Cachau Hamon	15 février 2012
Anissa Guezba	22 février 2012
Anaëlle Magnant	27 février 2012
Louanne Lemoine	1 mars 2012
Théo Tourbot	20 mars 2012
Capucine Briand	25 mars 2012



Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux-nés et félicitations aux heureux parents.

Mariage

Sophie Delporte et Sylvain Bestion de Camboulas

7 avril 2012

Tous nos vœux de bonheur aux heureux époux,



Décès

Georgette Lesage épouse Lelandais	20 janvier 2012
Jean Boitard	10 février 2012
Léone Maigret veuve Foucalt	7 mars 2012
Fernand Chalmel	21 mars 2012
Célestin Rault	9 avril 2012

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

LES ECOLES PUBLIQUES

Au cœur des volcans d'Auvergne

Du lundi 26 mars au samedi 31 mars les élèves de Cm2 se sont rendus en Auvergne pour découvrir les paysages de la chaîne des puys et pour comprendre le volcanisme.

Ainsi ils ont pérégriné sur le puy des Goules et celui de la Vache, découvert des lacs de cratère comme celui de Servièrre, rencontré des sensations fortes à Vulcania et visiter le village montagnard de Murat le Quaire où ils étaient hébergés. Les élèves ont été ravis de leur séjour et peut-être plus tard jailliront quelques vocations de volcanologue...

Au temps des châteaux forts

Mardi 3 avril dernier, les élèves de Cp se sont rendus à Dinan pour découvrir son patrimoine médiéval. Ainsi en lien avec le service culturel de la ville, ils ont pu découvrir le château et son immense donjon ainsi que la vieille ville médiévale avec ses maisons à pan de bois. Une journée pour vivre comme au temps des chevaliers et des princesses.

Le 21 mai, les élèves de Ce1 quant à eux, iront découvrir le château de la Hunaudaye, à Plédéliac.



Tous à l'eau !

Les élèves de Grande section se sont rendus ce trimestre, à la piscine de Dinard pour les premiers apprentissages de natation. Ils ont été accompagnés des élèves de Ce2/Cm1 qui eux sachant nager ont passé en plus leur test de voile pour pouvoir participer à leur classe de voile qui aura lieu, quatre jours, à Lancieux, à la mi-juin.

Prévention routière et permis piéton

Une prévention au code de la route a été dispensée aux élèves de cycle III. Les Ce2 ont ainsi passé leur permis piéton en compagnie de M. Deverge, gendarme de Ploubalay. Les élèves de Cm quand à eux devront valider leur Attestation de Première Éducation à la Route (APER) en fin de CM2. Cette validation se fera par l'intervention de la compagnie de CRS 13.



à suivre ...

- Exposition des travaux d'enfants à la galerie d'art de l'école du 11 au 27 mai.
- Remise des Prix du Concours Kangourou, en juin.
- Fête de l'école, le 29 juin
- Les séances de cinéma à Dinard
- La ludothèque pour les maternelles
- Elections du Prix des Incorruptibles
- Pour plus d'infos sur l'école ... <http://ecolepubliqueploubalay.revolublog.com>

Les cinq sens

Le projet d'école mené en maternelle autour des 5 sens depuis la rentrée va se poursuivre par une sortie pour les élèves de petite section à la moyenne section par un parcours sensoriel au jardin de Brocéliande à Bréal-Sous-Montfort, le vendredi 11 mai.

Théâtre à l'école

Les élèves de grande section s'initient au théâtre sous le joug de l'intervenante Elizabeth Cassani. Une représentation au mois de juin aura lieu.



Pour plus d'infos sur les écoles publiques ... <http://ecolepubliqueploubalay.revolublog.com>

L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

A vos raquettes !!

Au mois de janvier, les élèves des classes de CE2-CM1 et CM2 se sont initiés au TENNIS DE TABLE. Les séances ont été dispensées par 2 entraîneurs diplômés du club de la Richardais. Les enfants ont pu découvrir toute la technicité et la concentration nécessaires pour réussir dans ce sport. Pour la plupart d'entre eux, c'était une première.



avec plein de souvenirs en tête. Une deuxième rencontre est prévue courant mars.



Rencontre avec le foyer logement

Le mardi 7 février, les enfants de GS sont allés au foyer logement. Ils étaient très attendus par tous les résidents qui sont de plus en plus nombreux à venir partager un bon moment avec eux. Ensemble, ils ont confectionné des masques. Ils pouvaient choisir parmi plusieurs modèles : lapin, singe, ours, cheval...



qu'ils ont décoré avec des plumes, des gommettes, des boules, du graphisme, des papiers...

Avant de les quitter, les enfants ont fait goûter un morceau de galette des rois qu'ils avaient confectionné la veille. Ils ont aussi chanté quelques chansons et dit quelques comptines.

Ils ont tous passé un très bon moment ensemble et ils ont hâte de se retrouver.

Journée travaux à l'école

Le samedi 11 février, c'est dans la bonne humeur qu'une quinzaine de parents s'est à nouveau retrouvée à l'école pour y effectuer des travaux d'entretien et de rangement. Grâce à eux, l'école reste accueillante et bien entretenue. Ces journées qui ont lieu à toutes les vacances sont très riches en échanges et elles sont très conviviales : pauses café, repas, goûter. Avis aux petites mains !!



Rencontre avec les correspondants à Créhen

Le mardi 31 janvier les enfants de maternelle sont allés à la rencontre de leurs correspondants à Créhen. Ensemble, ils ont réalisé des couronnes avec différentes techniques : peinture, collage, découpage, collage... Après le pique-nique, ils ont partagé ensemble les comptines et chansons apprises dans les différentes classes. Pour finir la journée riche en échanges, ils ont dégusté les galettes des rois.



Tout le monde est reparti

Animation autour des saisons

Le mardi 7 février, les enfants de maternelle ont participé à une animation sur les saisons au sein de l'école. Ils ont découvert que le soleil est une étoile. Ils ont pu noter les différentes caractéristiques de chaque saison grâce à différents jeux et costumes.



Un costume vert pour le **PRINTEMPS** avec un chapeau sur lequel il y avait un nid d'oiseau.

Permis piéton

Cette année les élèves de CE2 ont rencontré les gendarmes de Ploubalay pour préparer leur permis piétons. Il s'agissait de les sensibiliser aux dangers de la rue et de leur faire adopter les bons comportements du piéton. Chacun a réussi avec succès son examen et a reçu un diplôme délivré par les gendarmes.



La dentiste à l'école

Le 5 mars dernier, les élèves de CP ont reçu la visite du Dr Sylvie Danio. Ce programme éducatif proposé par l'ufsbd et en lien avec l'assurance maladie a pour but d'informer les enfants sur la santé bucco-dentaire. Ceux-ci sont très sensibles à ce sujet car comme chacun le sait : en CP on perd ses dents ! Grâce à divers supports : mâchoire, dent et brosse à dents géante, photos, vidéo et un échange très riche avec la dentiste, les enfants ont pu tester leurs connaissances et prendre encore plus conscience de l'importance de préserver leur capital dentaire.



(ufsbd : union française pour la santé bucco-dentaire)

A vos agendas !

Dimanche 29 avril : Vide grenier sur le parking de Carrefour Market de 9h à 18h.

6€ l'emplacement (= 1 place de parking).

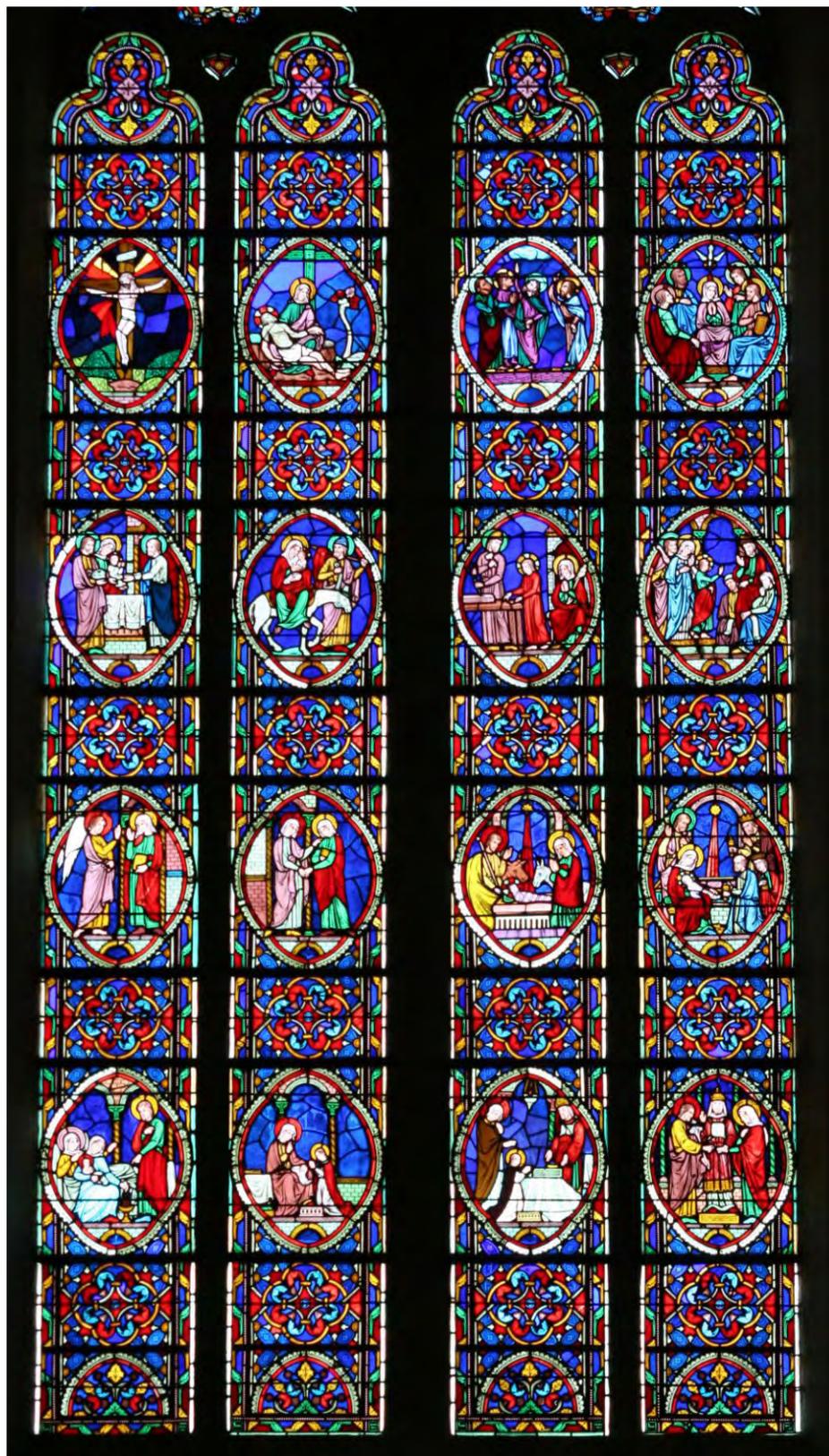
Réservation : 02-96-27-78-03 ou 06-77-14-33-11

Vendredi 4 mai : café-rencontre après la classe

Vendredi 11 mai : Loto

Dimanche 24 juin : Kermesse

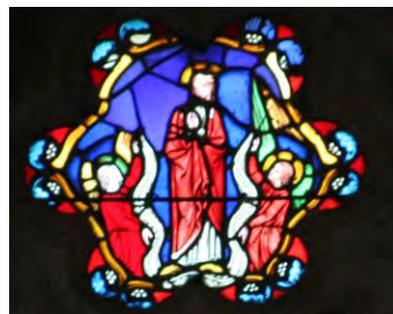
Les verrières du transept de l'église



Nous poursuivons notre page histoire, par la lecture d'une des deux verrières du transept de l'église de Ploubalay réalisée par les établissements LOBIN et Fils de Tours. Il s'agit de celle située dans la partie gauche du chœur.

Les médaillons se lisent en commençant par le bas de la verrière et en allant par ligne horizontale de gauche à droite.

- I. Nativité de la Sainte Vierge
- II. Education de la Sainte Vierge.
- III. Présentation de la Sainte Vierge
- IV. Epousailles de la Sainte Vierge.
- V. Annonciation de la Sainte Vierge.
- VI. Visitation à Sainte Elisabeth.
- VII. Nativité de Notre Seigneur.
- VIII. Adoration des mages.
- IX. Présentation de Jésus Christ au temple.
- X. Fuite en Egypte.
- XI. Intérieur de Nazareth (la sainte famille).
- XII. Jésus au milieu des Docteurs.
- XIII. Marie au pied de la croix.
- XIV. Descente de croix.
- XV. Apparition de Notre Seigneur à la Sainte Vierge
- XVI. Marie dans le Cénacle au jour de la Pentecôte.



Rosace inférieure gauche : l'assomption de la Sainte Vierge



Rosace inférieure droite : la mort de la Sainte Vierge



Rosace supérieure : couronnement de la Sainte Vierge par la Trinité.

ETAT DES TRAVAUX

Travaux réalisés

- Ecole publique : Des barrières ont été installées à la place des chaînes existantes en bordure de la cour de l'école.
- Des parkings à vélo ont été installés sur sept emplacements différents. Vous les trouverez à la Mairie, la Médiathèque, vers le terrain de foot, le camping mais aussi près des écoles, des jeux et au Lieu de Rencontre. Ils ont été adoptés très vite par les habitants.
- Le service des espaces verts a procédé à de nombreux remaniements des massifs, à partir de vivaces. Des paillages sont mis en place toutes les fois que cela est possible.



L'ÉGLISE...



Le 2^{ème} week-end de janvier tombait un morceau de moulure de la voûte de l'édifice. Heureusement l'église était vide ! Devant le danger, Madame le Maire a dû, par arrêté, faire procéder à la fermeture provisoire. Des entreprises spécialisées ont été immédiatement contactées pour procéder dans un premier temps à un diagnostic de l'ensemble des plâtres et ensuite faire les réparations nécessaires à la sécurité du site :

- Diagnostic et réparations à suivre par l'entreprise Moulec de Lamballe, spécialiste des restaurations de Monuments
- Entreprise Michel Natur de St Malo pour une expertise d'architecture et de sécurité.

L'inspection est en cours de réalisation.

Travaux en cours

- Deux nouveaux chemins piétons sont en cours de création en direction de la résidence Perdriel et le long de la route de Lancieux à partir de la résidence du « Beau Vallon » vers le bourg. Ces chemins, tout en restant perméable à l'eau de pluie, seront conçus pour un usage agréable. Ils seront protégés de la route pour la sécurité des personnes, en particulier des enfants.



- Un jardin « des 5 sens » est en cours de création devant la médiathèque. Sa conception inspirée des jardins de curé, est le résultat de la collaboration des différents agents des services techniques. On pourra humer, toucher, s'émerveiller, écouter, goûter peut-être ?
- Réfection des espaces engazonnés (voir article en environnement).
- Réhabilitation des réseaux d'eaux usées



Dans le cadre du programme pluriannuel de réfection du réseau des eaux usées de Ploubalay, les travaux ont débuté en Janvier 2012. Deux techniques sont utilisées. Quand l'état de la conduite le permet on injecte un produit qui vient en « chemiser » l'intérieur, évitant ainsi l'ouverture de la chaussée et le remplacement du tronçon. Quand la détérioration est trop avancée, on procède au remplacement du tronçon.

La société Vidéo injection, titulaire du marché a ainsi restauré des tronçons dans les rues suivantes : rue du Clos Guérin, rue des Châtaigniers, rue des Tilleuls, rue du Floubalay, rue des Guérets, rue des Peupliers et dans la rue de Champagne. Le montant des travaux est de 22 002,10 euros HT.

La société Satec a procédé au remplacement de tronçons rue des Châtaigniers et rue des Ajoncs. Le montant des travaux est de : 119 720,50 euros. HT.

Durant ces travaux, les techniciens ont contrôlé les branchements afin de détecter l'intrusion d'eaux pluviales dans le réseau. Chaque année la commune est tenue de réduire la quantité d'eau pluviale arrivant sur la station d'épuration. Un ensemble de règles appelé « schéma directeur d'eaux pluviales » est annexé au Plan Local d'Urbanisme de Ploubalay. Il permet de définir les bonnes pratiques en la matière.

Courant 2012, une seconde tranche de travaux sur le réseau d'eaux usées sera programmée en fonction des résultats des inspections télévisées réalisées.

Permis de construire accordés du 16 décembre 2011 au 15 avril 2012

Mme MAILLARD Chantal M et Mme BODON-CORNEE sébastien et Anita	42 Le Bourg ; Plessix Balisson 9 rue du Chaffaud	Construction de maison individuelle Construction de maison individuelle
Mme PICAUT Paulette M et Mme FRILOUX Alain et Marie- Joseph	5 allée de Cartagène, Dinard 4 impasse des Champs, La Richardais	Construction de maison individuelle Construction de maison individuelle
Mr GRANDMONTAGNE Stéphane	2 chemin Tang Wor Bois de Nèfles, Saint Paul de la Réunion	Construction de maison individuelle
Mr CHAUVEL Philippe Mr et Mme GILARD Fabien et Aline Mme THOMAS Muriel	La Chapelle, Servon sur Vilaine 2 rue des coquelicots, Orgères 17 rue Henri Bouteiller, Lagny sur Marne	Construction de maison individuelle Construction de maison individuelle Construction de maison individuelle
Mme THOMAS Guillaume	5 rue des Saulnes, Noyal sur Vilaine	Construction de maison individuelle
Mr THOMAS Yannick Mr et Mme DUFRESNE-DUFOUR Olivier et Anne-Laure EARL des Gardes Boivent Didier	35 rue des Lirons, Pacé 24 villas de l'Isle Célée, La Richardais Les Gardes	Construction de maison individuelle Construction de maison individuelle Hangar à fourrage, fosse géomembrane, extension stabulation vaches Construction de maison individuelle
Mr et Mme COLLET-MONNIER Allan et Marine	7 rue du Colonel Pléven	Construction de maison individuelle
Mme BOURGET Delphine Mr et Mme BELLOIR Patrick et Jacqueline	La Giclais Résidence des Polders 24 résidence Docteur Legros, Saint James	Construction de maison individuelle Construction de maison individuelle
Mme RICHARD Monique Mr CHAPON Sébastien Mr et Mme DENIS Anthony et Julie SCI Les Polders	Le Bas Saint Méen, Bourseul 35 Grande Rue, Varrains 24 rue des Hortensias 23 rue E Rouxel	Construction de maison individuelle Construction de maison individuelle Construction de maison individuelle Création d'ouverture, modification garage
Mr et Mme POUSSARD-LEFRANCOISE André et Jocelyne Mr et Mme CARMOUET-ROGUE Axel et Julie	8A rue du Jardin du Martray 14 rue de la Saudraie ; Pleurtuit	Construction de maison individuelle Construction de maison individuelle
Mr DRIANT Emmanuel Mr et Mme HILGER Benoit et Stéphanie	22 rue Boulard ; Paris 68 rue François de Paul; Ormesson sur Marne	Aménagement des communs en habitation Construction de maison individuelle
Mr et Mme COLLET Philippe et Isabelle	14 allée de Rigourdaïne ; Langrolay sur Rance	Construction de maison individuelle

Déclarations préalables accordées du 16 décembre 2011 au 15 avril 2012

Mr SELLIN Frédéric	17 rue des Terre Neuvas	Abris de jardin
Mme LUCAS Mélanie	3 impasse du Limousin	Agrandissement de velux, modification d'une porte
Mme GUILLOT Liliane	22 rue de la Poste	Clôture
Mme BAILBLED Albane	36 lot de la Prée Neuve	Clôture
Mr DROUX Julien	17 rue du Chêne Saint Louis	Clôture
Mme DUNTZ Agnès	La Martinais	Coupe et abattage d'arbres
Mme BUDE Marie-Madeleine EURL SP3M	16B lot du Chemin des Ecoliers 15 rue de la Poste	Changement d'ouvertures Travaux à la poste

NOUVEAUX A PLOUBALAY

ATELIER DU CUIR
PINAULT Xavier
Vente d'Articles en Cuir et Produits Entretien Chaussures
GORDONNERIE
Reproduction de Clés et Plaques Minéralogique
Sur le marché de Ploubalay
Affûtage - Tampons - Plaques Auto Moto - Imprimerie - Gravure - Piles
5, Lot. Le Petit Lou - 22270 DOLO Tél. 06 22 19 83 34
Site: 529 825 206 00023

Faites du neuf avec du vieux
Confiez nous votre mobilier
et laissez vous surprendre!
06 13 17 39 37
atelierdutri-marrant@orange.fr
ZA de Coutelouche
22650 Ploubalay
L'atelier du Tri-marrant
ou l'art de créer en recyclant
<http://atelierdutri-marrant.blogspot.com>

NOUVEAU

**Vous habitez près de Ploubalay?
Vous aimez les spécialités culinaires
asiatiques?**

Un traiteur de plats à emporter est désormais près de chez vous un jeudi sur deux à partir du jeudi 5 avril de 17h00 à 19h30
Place du marché



LA BELLE ORCHIDEE
Plats à emporter asiatiques
Tel: 06 29 38 16 31
N° SIRET: 477 933 220



Fleuriste
Histoire d'Eau

8, rue du Colonel Pleven
La Ville Martin
22650 **Ploubalay**
Tél: **02 96 27 67 35**
histoire-d-eau@hotmail.fr

Nous leur souhaitons la bienvenue

Ouvert
du mardi au samedi de 9 h à 19 h
avec ou sans rendez-vous
(selon disponibilités)

0 296 864 261
10 B rue du Colonel Pleven
Résidence La Ville Martin
22650 PLOUBALAY

Contraste ★
Salon de coiffure mixte

LE COIN DES ASSOCIATIONS

USP Foot

Le samedi 26 et le dimanche 27 mai, comme chaque année, l'USP Foot organise son traditionnel tournoi de Pentecôte qui accueille de très nombreux jeunes footballeurs

Programme :

Le samedi les catégories U10 et U13 jouent à partir de 10h et les débutants U6, U8 et U9 à partir de 14h.

Le tournoi Mickaël Esnault qui sera joué en semi-nocturne, débute à 18h.

Le dimanche 27 le tournoi des U15 et U17 débute à 10h.



USP Tennis de Table

La seconde phase de la saison 2011-2012 de l'U.S. Ploubalay Tennis de Table a bien commencé en ce qui concerne le Championnat départemental par équipe

- En D3 l'équipe 1 très homogène et très soudée, est seconde de sa poule après avoir remporté 4 rencontres sur 5 matchs, il reste encore 2 rencontres dont une à domicile le 31 mars prochain.
- En D 4 l'équipe 2 plus diverse en joueurs moins expérimentés a remporté 1 victoire sur 5 matchs

Autre évènement : l'après midi du jeudi 16 février ont eu lieu à la salle de tennis de table, des Ateliers-jeux dirigés par nos joueurs confirmés, initiation pour jeunes débutants du Tennis de Table suite aux stages des entraîneurs de la Richardais organisés pour les jeunes de l'école St Joseph.



Le vendredi 23 mars à 20h à la Salle de tennis de table a eu lieu un tournoi amical entre Ploubalay et Plancoët. Bonne confrontation amicale de 14 joueurs en 2 équipes, US PLOUBALAY TT a remporté le tournoi malgré une bonne résistance de l'équipe plancoëtine.

« Laine solidaire »

Mme Odile Thébault recherche des pelottes de laine, des lainages (pulls, gilets) et des boutons pour faire de la confection pour les familles dans le besoin.

Contact : 02.96.27.22.82



L'Union Bouliste

L'Union Bouliste qui fêtera son cinquantenaire au mois de juillet organise et participe, comme chaque année, à de nombreux tournois régionaux :

- Samedi 14 avril
- Lundi 28 mai- Pentecôte
- Samedi 16 juin
- Jeudi 19 juillet
- Jeudi 23 août
- Samedi 22 septembre- foire.



Les courses de chevaux de Ploubalay et Lancieux

Fête des Courses 2012

DIMANCHE 22 JUILLET
PLOUBALAY-LANCIUEUX
sur l'hippodrome à partir de 14h

Trophée des Plages

Animations et Jeux Gratuits
pour toute la famille

www.federation-ouest.fr

* Entrée gratuite pour les enfants, payante pour les adultes selon l'hippodrome. Détail des tarifs sur le site Internet.

USP Bridge

La saison des compétitions bat son plein et notre club, qui compte plus de 120 membres, a déjà eu la joie d'être cité plusieurs fois au palmarès régional :

C'est ainsi que nos concitoyens,

- **Mme Annick FEILLATRE et M. Gérard BLINTZOWSKY** sont **Champions de Bretagne en Senior Mixte Honneur**
- tandis que l'équipe de **Mme Françoise PIMOR** est vice-championne de Bretagne en Open Promotion par 4
- et que **Mme Renée ROUAULT** associée à M. OFFRET ont décroché la médaille de bronze régionale en Paires Promotion.
- Nos concitoyens bien connus, **Mmes Jeanine BENOIST, Annick BIZEUL et M. Camille BENOIST** accompagnés de Mme Elise COLLIN et de MM. Michel BROUSSE et Daniel OFFRET, sont **Champions de Bretagne NE en Mixte Promotion par 4**

Nous avons décidé de reconduire notre **Grand Marathon de Bridge** que nous organiserons à la Salle des Fêtes de Ploubalay, le **mardi 26 juin à 13h45** avec le concours de *Carrefour Market* et du CMB.

Pour cette deuxième édition nous espérons réunir plus d'une centaine de joueurs.

Les pré-inscriptions peuvent se faire par téléphone auprès de Mme et M. Camille BENOIST au 02 96 27 32 74 ou par mail à bridge.ploubalay@free.fr

Enfin, rappelons que notre activité reste soutenue tout au long de l'année au Lieu de Rencontres : tournois, ouverts à tous, les lundis et vendredis à 13h45 et séances d'entraînement et de perfectionnement tous les mardis à 14h30.

Les Bordées du frémur

En 2011 l'association a donné plus de 40 concert dont :

- L'ouverture de Festirance à St Samson sur Rance
- Des animations estivales de rues à Saint Malo et Dinard
- La Fête du moulin de Lancieux
- Kermesses et fêtes locales
- Soirées festives dans des campings locaux
- Animations dans les résidences pour personnes âgées
- Le téléthon à Corseul et Saint Lunaire

Un album a également été réalisé.

Pour 2012 plusieurs représentations sont déjà au programme et plusieurs contacts sont pris auprès d'organisateur de fêtes.



ENVIRONNEMENT

A Ploubalay l'entretien des espaces engazonnés se fait dans le respect de l'environnement

Le printemps est une phase de régénération importante pour les gazons. C'est particulièrement vrai pour le gazon des terrains de sports qui ont été utilisés en hiver. On doit regarnir et recoloniser les endroits endommagés.

Les terrains de sport engazonnés comme les aires de jeux pour enfants (garderies) sont utilisés sans considération des besoins naturels des graminées qui les composent. Par tous les temps et en toute saison, ces gazons et les aires de jeux, sont soumis à des contraintes importantes. Les racines et les feuilles subissent dès lors d'importants dégâts. Le sol se tasse empêchant un bon drainage; l'aération et les échanges gazeux des plantes s'en trouvent réduits. De plus, on constate l'apparition d'inégalités de surface et les dégâts s'étendent. La nature ayant horreur du vide, les herbes indésirables (ou herbes aux mauvais endroits !) envahissent les espaces libres. Que faire pour éviter une rénovation coûteuse et parfois laborieuse ? Voir une disparition au profit de zone imperméable ?

Le principe fondamental qui sous-tend toute la démarche réside dans une fertilisation durable et adaptée aux besoins du gazon, en fonction du type de graminées présentes. Une attention particulière sera accordée aux interventions mécaniques d'entretien.

Dans une démarche de développement durable, à Ploubalay actuellement, des aérations, des regarnissages avec des graminées à germinations rapides et du sablage sont mis en place ; Celles-ci doivent correspondre à l'intensité d'utilisation. D'autres graminées seront apportées par la suite pour pouvoir répondre à une résistance correspondant aux exigences du gazon : résistance à la

sécheresse, entretien réduit, réduction des traitements. Le passage d'aérateurs ou perforateurs permet de prévenir ces effets négatifs et stimule la croissance racinaire et l'activité biologique dans le sol.

Tous ces éléments sont indispensables pour que le sol retrouve un cycle d'assimilation naturel des éléments nutritifs. Des apports d'engrais naturel pourront ensuite être envisagés avec quiétude.

En conclusion ces pratiques permettent de retrouver une surface saine, un gazon dense, sans utiliser d'herbicides, sans fertilisation minérale. On aura aussi valorisé les déchets verts comme engrais naturel.

Jerôme Laurent : Coordonnateur des services techniques de Ploubalay



Quelques conseils pour lutter contre la chenille processionnaire du pin.

- . S'équiper de protection intégrale : combinaison, masque, lunettes, gants, bande de protection aux poignées et dans le cou.
- . Un nid vide contient encore des millions de poils urticants et polluera l'environnement de l'arbre durant plusieurs années.
- . Favoriser le développement des prédateurs naturels : les nichoirs à mésanges (un couple de mésanges consomme jusqu'à 500 insectes par jour en période de nidification).

Méthodes et calendrier de lutte :

- . L'écopiege (piège à chenilles) : décembre à avril.
 - . Le piège à phéromone (piège à papillons) : juin à mi-septembre.
 - . La lutte biologique (pulvérisation d'un bio-pesticide) : septembre à novembre.
 - . La lutte chimique (pulvérisation d'insecticide « espace vert ») : novembre à avril.
 - . L'échenillage (lutte mécanique) nacelle, perche échenilloir : novembre à avril.
- Pour plus d'information sur le piégeage, contact local : Mr Barbot 02 96 86 34 67
Ou 04.74.05.25.56 (prix d'un appel local)

Par mail : info@k3d.fr

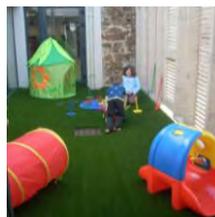


Médiathèque - Ludothèque

Ludothèque
ASSOCIATION
DANSONS LA CAPUCINE
☎ 06 62 43 84 31 mail : dansons-la-capucine@hotmail.fr



Un an déjà !



Samedi 24 mars dernier, nous avons fêté le **premier anniversaire** de l'ouverture de la ludothèque ! Vous avez été nombreux à nous rejoindre et à profiter des jeux sous le soleil. Bonne ambiance et convivialité étaient au rendez-vous ! Merci à tous.

ANIMATIONS :

✓ Les matinées ludiques

Destinées aux parents et assistants maternels accompagnant les enfants de quelques mois à 3 ans : temps de partage et de convivialité autour des jeux et jouets.

Les jeudis 26 avril, 10 et 24 mai, 07 et 21 juin de 10h00 à 11h30.

✓ REVUE DE PRESSE :

✓ Assistants maternelles

L'association met à votre disposition la revue « Assistantes maternelles » à laquelle elle s'est

abonnée :

Conseils, idées et expériences sont regroupés dans ce magazine : tout y est pour vous aider et vous accompagner !

N'hésitez pas le consulter à la ludothèque !



✓ Prenez-vous au jeu !

D'après une étude récente, 45 % des parents disent ne pas avoir le temps de jouer avec leurs enfants, et beaucoup avouent ne plus savoir comment jouer. Et si le dimanche était l'occasion de renouer avec cette activité en famille ?

Optez pour un jeu où petits et grands pourront faire équipe. Et n'hésitez pas à faire un tour à la ludothèque, la veille, pour découvrir de nouveaux jeux !



GRANDS JEUX

Le temps des fêtes de famille, des repas et des barbecues est bientôt arrivé... Profitez des grands jeux de la ludothèque pour animer vos événements ! Louez en 1, 2, 3 ou plus à moindres frais :

Renseignements et consultations des jeux en ludothèque



WANTED!

AVIS DE RECHERCHE

Nous avons besoin d'aide, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe des bénévoles !!!

Toutes les petites mains supplémentaires sont les bienvenues, que ce soit pour les permanences ou l'entretien des jeux !

Exposition sur les 5 sens à la médiathèque : Juin/août 2012

La réalisation du jardin d'agrément de la médiathèque qui sera accessible au public au mois de juin 2012 nous invite à organiser une exposition sur les 5 sens : VOIR, ENTENDRE, TOUCHER, SENTIR ET GOUTER.

Le public sera invité à déambuler d'un îlot à l'autre, chacun étant consacré à la découverte d'un sens.

La découverte se fera à la fois en extérieur et dans la salle d'exposition n°1 de la médiathèque :

EN EXTERIEUR :

- Le jardin d'agrément, ses différents revêtements de sol et ses plantes aromatiques

EN INTERIEUR, DANS LA SALLE D'EXPOSITION N°1

En introduction des fiches ou panneaux détaillant les plantes du jardin (leurs caractéristiques, leurs propriétés), et une plaquette de l'association Steredenn qui a réalisé la rénovation du muret.

- Des panneaux explicatifs sur chacun des sens,
- L'exposition d'une œuvre artistique ou artisanale en illustration de chaque sens (peinture, sculpture, œuvre musicale...),
- Des jeux sensoriels à faire en autonomie,
- Consultation d'ouvrages consacrés à chacun des sens.

DANS LA MEDIATHEQUE

- Des animations.

INFORMATIONS DIVERSES

Pratique

Tibus (0810 222 222 prix d'un appel local)

Ligne 12 : Dinan-Taden-Ploubalay-Saint Jacut-de-la mer.

Ligne 14 : Saint Cast le Guildo-Saint Jacut-Trégon.

Ploubalay-Lancieux-Dinard-Saint Malo.

Il existe également un service à la demande

Téléphonez au plus tard la veille de votre voyage avant 17h (sauf pour un voyage le lundi où la réservation devra être faite au plus tard le vendredi soir précédent avant 17h).



l'intérieur de la commune.

Changement de domicile

Afin de faciliter la bonne transmission des courriers et documents, nous vous remercions d'informer la mairie de tout changement de domicile (départs ou arrivées dans la commune) y compris à

Conciliateur de justice

Permanence de Jacques-Arnaud PINON, Conciliateur de justice : A compter d'avril 2012 les permanences auront lieu le 4^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 16h30 à la Mairie de Ploubalay.

Les rendez-vous sont à prendre auprès de la Mairie.

La Marine recrute



Centre d'Information et de Recrutement des Forces armées de Saint Brieuc

4, Boulevard Charner – BP 2244

22022 Saint Brieuc

Tél : 02.96.01.58.08

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h sans interruption

Permanence à Dinan le 4^{ème} mercredi du mois de 10h à 12h au Centre d'Information et d'Orientation, 2 rue du 18 juin 1940 ; tél : 02.96.39.07.16.

Vie en communauté

Nettoyage des trottoirs

Conformément à la législation et l'arrêté municipal du 3 décembre 2010, il appartient aux habitants de nettoyer le trottoir (neige, verglas, boue, feuilles mortes) devant chez eux.



propriétaires défaillants, les travaux d'élagage sur les voies communales.

Le maire est compétent pour établir les servitudes de visibilité prévues à l'article L 114-2 du code de la voirie routière, qui peuvent comporter l'obligation de « supprimer les plantations gênantes » pour les propriétés riveraines ou voisines des voies publiques situées à proximité de croisements, virages ou points dangereux ou inconfortables pour la circulation publique.



Stationnement sur les trottoirs

Le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit. Ils sont exclusivement réservés aux piétons. Le stationnement est autorisé sur les emplacements prévus à cet effet.



Divagation des chiens

Les chiens en divagation ne sont pas tolérés. Leurs maîtres seront tenus responsables en cas d'accident survenu du fait de leur animal.

Elagage des arbres

Depuis l'entrée en vigueur de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011, le Maire peut faire exécuter d'office, aux frais des

En tant que garant de la tranquillité, de la sécurité et de l'hygiène publique, le Maire est habilité à agir de manière préventive ou répressive (fourrière...).

Social

Secours catholique

L'équipe du Secours Catholique du canton de Ploubalay
Tél 06.15.29.03.78

Mission locale

Permanence le 2ème et 4ème VENDREDI du mois de 14h00
à 16h30 à la Mairie de Ploubalay
7 rue Victor Schoelcher - 22100 DINAN Tél 02.96.85.32.67

Point Intercommunal Accueil Emploi

Les permanences sont assurées tous les mardis, de 9h à 12h, à la Mairie de Ploubalay. Magali GRAS vous accompagne dans votre recherche d'emploi : consultation des offres, rédaction de CV, aide administratives...

Association d'Aide à Domicile Beaussais-Rance-Frémur

1, rue Léon Pépin, PLESLIN-TRIGAVOU Tél 02.96.27.86.77

EHPAD (Établissement Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes). 02.96.27.21.50

Les personnes intéressées par les animations qui se déroulent dans l'établissement, quel que soit leur âge, peuvent y participer, proposer de nouvelles activités ou simplement les vivre avec les pensionnaires de la Résidence du Parc.

Animations hebdomadaires

Lundi	Ateliers divers, sorties, belote, scrabble
Mardi	Chansons, dernier mardi du mois : anniversaire
Mercredi	Séance de gym, dernier mercredi du mois : cinéma
Jeudi	Ateliers divers, lecture, sorties, 2 ^{ème} jeudi du mois : ludothèque
vendredi	Atelier mémoire, une fois par mois messe

Sorties ponctuelles : spectacle, pique-nique, théâtre, cirque, musée, petit train de Dinan.

Les restaurants du cœur



L'inter-campagne démarrera le jeudi 26 avril au matin **de 9 heures 15 à 11 heures.**

Pour en bénéficier, **une nouvelle inscription est nécessaire**, car les inscriptions de la campagne sont périmées et les fichiers détruits.

Jours de distribution : Jeudi 26 avril, Jeudi 10 mai, Jeudi 24 mai, Jeudi 7 juin, Jeudi 21 juin, Jeudi 19 juillet, Jeudi 2 août, Jeudi 30 août, Jeudi 13 septembre, Jeudi 27 septembre, Jeudi 11 octobre, Jeudi 25 octobre, Jeudi 8 novembre.

Numéro du centre : 02.96.41.20.18.

Kiné Ouest Prévention

Une action proposée par Kiné Ouest Prévention dans le cadre de la prévention des chutes destinée aux personnes âgées.

Cet organisme met en place en 2012 à Ploubalay une action gratuite dans le cadre du programme Bretagne équilibre en partenariat avec la mairie, l'antenne du Clic ou le relais gérontologique, les associations de retraités, les services et les établissements recevant des personnes âgées.

Le déroulement de l'action :

- une réunion préparatoire entre les partenaires locaux
- une conférence Equilibr'age.

Un atelier Equilibr'age (8 séances hebdomadaires animées par un kinésithérapeute formé et équipé par cette association).

Collecte de sang

Les collectes des donateurs de sang pour l'année 2012 auront à la salle polyvalente de Pluduno les mercredi 2 mai, 22 août et 14 novembre de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Maison départementale des personnes handicapées des Côtes d'Armor

3, rue Villiers de L'Isle Adam
CS 50401
22194 Plérin Cedex

Tél : 02.96.01.01.80
Mail : mdph@mdph.cg22.fr



Renseignements Pratiques

SOUS PREFECTURE DE DINAN Tél 02 96 62 44 22
www.cotes-darmor.pref.gouv.fr
ouverture : lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h15-16h15

PASSEPORT ELECTRONIQUE

Depuis juillet 2009 les passeports se font en mairie de Dinan, Plancoët ou Matignon (sur rendez-vous).

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Délai d'obtention: 3 à 4 semaines.

Pièces à fournir :

- une copie intégrale d'acte de naissance
 - 2 photos d'identité 35X35 identiques et récentes, tête nue et de face, fond clair et sans rideaux.
 - l'ancienne carte d'identité (ou la déclaration de perte ou de vol accompagnée de 25 € de timbres fiscaux)
 - pour le passeport il faut aussi la carte d'identité
- Dans tous les cas, pour les mineurs et si les parents sont divorcés, vous devez produire une photocopie de l'extrait de jugement fixant la résidence de l'enfant

RECENSEMENT MILITAIRE

Il est obligatoire. Tous les jeunes de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent. Il faut se présenter en Mairie avec le livret de famille.

S.I.D.C.O.M BEAUSSAIS-RANCE-FREMUR

Tél 02 96 27 14 57

Collecte des ordures ménagères:

Dans le bourg le mardi et vendredi matin

A la campagne le mardi uniquement

Rappel: les conteneurs doivent être ramassés au plus tôt, dans la mesure du possible.

Pour changer ou retirer un conteneur se présenter aux ateliers municipaux zone de Coutelouche à 13h30 ou 17h15.

DECHETTERIE du S.I.D.C.O.M

La Mennais Peslin-Trigavou

Tél 02 96 27 81 20

Lundi et samedi: de 9h à 12h et 13h30 à 18h

Mercredi-jeudi: de 13h30 à 18h

vendredi : de 9h à 12h

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Tous les deux mois : le 1er mercredi de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

S'inscrire auprès de la Mairie.

CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Le jeudi matin, tous les 15 jours.

S'inscrire auprès de la Mairie

PERMANENCE DU CONSEILLER GENERAL

Tél assistante : 02 96 62 62 90

E.D.F sécurité dépannage : Tél 0 810 333 122

SAUR service des Eaux – assainissement :
Tél 02 96 85 64 00

POLE EMPLOI : Tél 39 49 ou www.pole-emploi.fr

MISSION LOCALE : Tél 02 96 85 32 67

Mail : mldinan@mldinan.fr

HORIZON EMPLOI : Tél 02 96 39 07 07

Mail : horizon.emploi@wanadoo.fr

ASSURANCE MALADIE : Tél 36 46, www.ameli.fr

CAF : Tél 0 810 25 22 10 du lundi au vendredi : 9h-16h

AIDE A DOMICILE DU CANTON DE PLOUBALAY

1 rue Léon Pépin 22490 Pleslin-Trigavou

Tél: 02 96 27 86 77

mardi-mercredi-jeudi de 8h à 12h30 et 14h à 17h30

SOS AMITIE : Tél 0 142 96 26 26

www.sos-amitie.com

ASSISTANTE SOCIALE CENTRE MEDICO SOCIAL

Rue Ernest Rouxel

prendre rendez-vous au 02 96 85 81 60 à Dinan

CLIC DU PAYS DE DINAN : Tél 02 96 85 43 63

Mail : clicpaysdinan@yahoo.fr

PMI :

Permanences 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois à Mobydouce
Sur rendez-vous Tél 02 96 85 81 60

SIDA INFO SERVICE : Tél 0 800 840 800

www.sida-info-service.org

DROGUES INFO SERVICE : Tél 0 800 00 92 92

FIL SANTE JEUNE : Tél 0 800 235 236

POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNE : Tél 0800 804 001
(gratuit) Mail: paej@stmalo.agglomeration.fr

ESPACE FEMMES : Tél 02 96 85 60 01

Mail : espacefemmes.pays.dinan@cegetel.net

ALLO ENFANCE MALTRAITEE : Tél 119

ENFANCE ET PARTAGE : Tél 0 800 051 234

Renseignements Pratiques

MAIRIE

Rue Ernest ROUXEL
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermé mardi et samedi après-midi). Le samedi matin de 9h à 12h
Tél 02 96 82 60 60 Fax: 02 96 27 31 75
Mail : mairiedeploubalay@wanadoo.fr
Site: <http://www.ville.ploubalay.com>
Permanence des élus le samedi de 10h à 12h

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTES D'EMERAUDE

Siège administratif: Centre d'affaires La Marre, Rue de la Ville Biaï, P.A du Haut Chemin à La Richardais.
Pour toutes correspondances : CS 22825 ; 35815 Dinard cedex
9h à 12h et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi
Tél 02 23 15 13 15 Fax: 02 23 15 03 11
E.MAIL: accueil@cote-emeraude.fr
Site: www.cote-emeraude.fr

ECOLE

Ecole maternelle publique : Tél 02 96 27 22 31
Blog : "Les Matern'ailles de Ploubalay"
<http://ecolematernelleploubalay.blogspot.com>

Ecole élémentaire publique : Tél 02 96 27 27 75
ecole.publique.ploubalay@wanadoo.fr

Ecole Saint Joseph : Tél 02 96 27 24 43
stjoseph.ploubalay@wanadoo.fr

ACCUEIL DE LOISIRS Tél : 02.96.27.31.43

MULTIACCUEIL « MOBYDOUCE » 0-4 ans
Rue Ernest Rouxel Tél : 02 96 82 60 48

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Tél 02 96 88 60 68 Ouverture:

- Lundi de 15h30 à 17h30
- Mercredi et samedi 10h30-12h30 et 14h-17h

mediathequedeploubalay@orange.fr

LUDOTHEQUE

En période scolaire : Hors périodes scolaires :
Tous les mercredis de 14h à 17h Tous les mercredis et samedis de
1 jeudi sur 2 : de 10h à 12h30 10h30 à 12h30
Tous les samedis de 10h30 à 12h30

RESIDENCE DU PARC (EHPAD) Tél 02 96 27 21 50

LA POSTE

13 rue de la Poste Tél 02 96 27 20 22
Lundi 13h45 à 16h30
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30
Samedi de 9h à 12h

Départ du courrier à 15h45 et le samedi à 12h

GENDARMERIE NATIONALE

Brigade de PLOUBALAY: Tél 02 96 27 20 17
Ouverture: mardi, jeudi, samedi de 14h à 18h
Sinon: Brigade de MATIGNON: Tél 02 96 41 07 17

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

3 quai d'Aiguillon lundi au jeudi : 8h30-12h et
22130 Plancoët de 13h30-16h15 ;
Tél 02 96 84 11 10 le vendredi 8h30-12h

MAISON PAROISSIALE

1 rue du Général de Gaulle. Tél 02 96 27 20 44

TAXI

Gauden Tél 02 96 27 23 18
Cochet Tél 06 25 16 44 42

MARCHE: tous les vendredis de 8h à 13h

NUMEROS D'URGENCE

15 samu 112 partout en Europe
17 gendarmerie 1616 secours en mer
18 pompiers

MEDECINS

Dr. Devrand-Delefosse Tél 02 96 27 20 28
1 rue du Clos Guérin
Dr. Clinquart-Maugart Tél 02 96 27 20 02
Rue de Joliet

DENTISTES

Docteur Le Brenn Tél 02 96 83.24.97
Docteurs Lefort et Rauline Tél 02 96 27 31 66

VETERINAIRE

Docteurs Lhomme et Soyier Tél 02 96 27 20 42

CENTRE ANTIPOISON Tél 02 99 59 22 22

AMBULANCES

Letort Tél 02 96 27 37 37
Poidevin SARL Tél 02 96 27 25 41

INFIRMIERS

Groupe Médical, Place du Martray. Tél 02 96 27 37 90

PHARMACIE

12 rue du C^{el} Pleven, Rés La Ville Martin Tél 02 96 27 27 58

KINESITHERAPEUTES

Da Silva Amy Tél 02 96 27 23 44
Béchet Tél 02 96 27 21 25
Serrand- Rivière-Méheut- Bouquerel Tél 02 96 27 23 42

ORTHOPHONISTE

Decocq Bérangère Tél 02 96 82 64 95

ORTHOPTISTE

Bérard Sophie Tél 02 96 82 64 18

PEDICURE-PODOLOGUE

Bertolotti Florence Tél 02 96 82 69 23

PSYCHOLOGUE

Merdrignac Pierre-Raphaël Tél 02 96 39 68 30
Cazaux Colette (sophrologue) Tél 06 33 95 03 86

OSTEOPATHE (D.O)

Goltais Cécile Tél 06 79 04 32 00

DIETETICIENNE (D.E)

Muratel Lorène Tél 02 96 41 07 86